



01/12/2017

Dossier de labellisation « rivière sauvage » de la rivière Lignon

Association de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Aubenas



agence
de l'eau

RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE

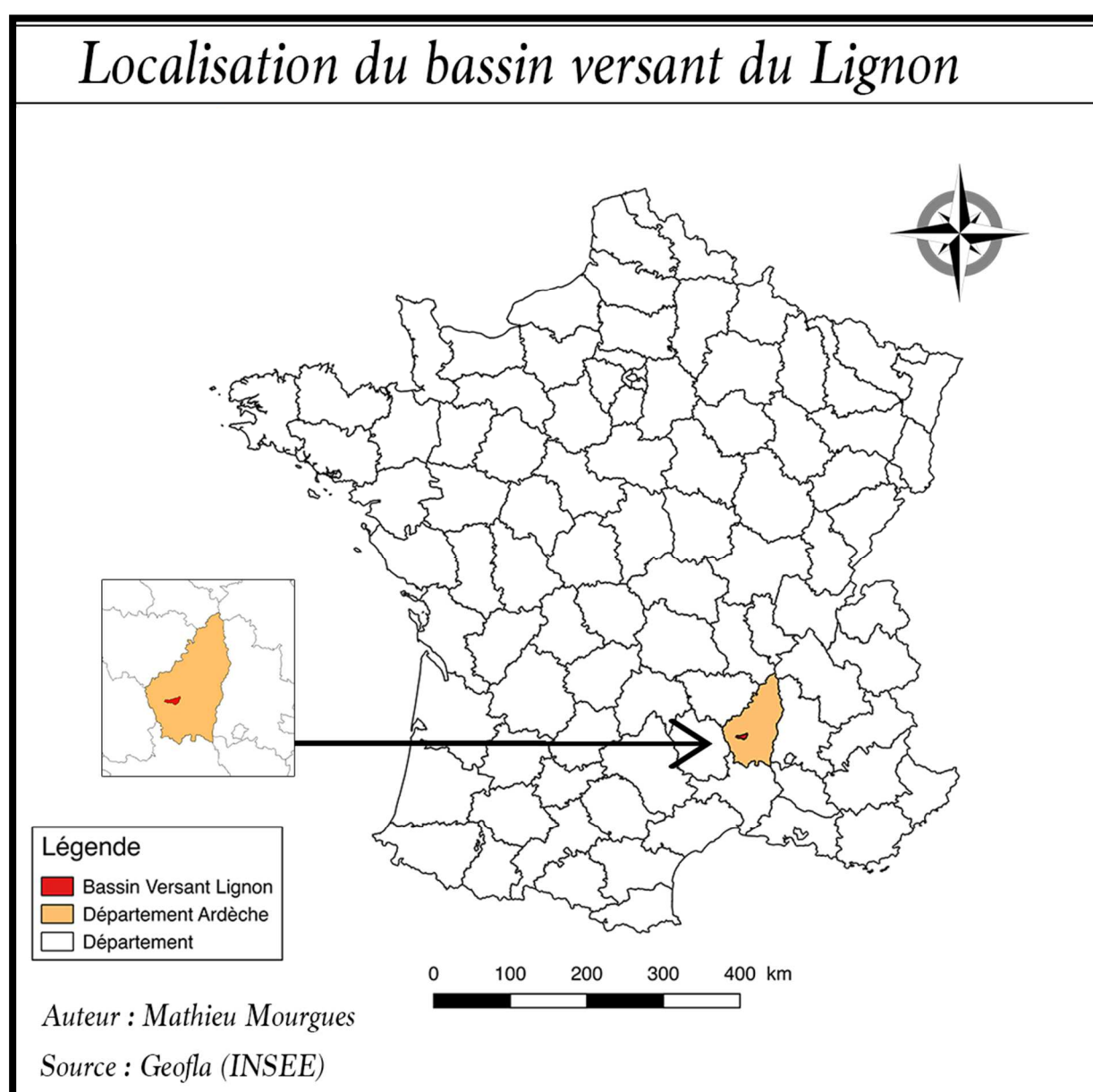
établissement public de l'État

Critères	Critère notant	N° de Fiche	Page
Introduction	-		3
Choix de la limite aval du tronçon : Lignon	-		4
Morphologie du cours d'eau		-	4
Longueur du cours d'eau ou du tronçon candidat	Non	Fiche 1	6
Largeur à plein bord/ rang de Strahler au point aval	Non	Fiche 2	7
Largeur approximative du fond de vallée	Non	Fiche 3	8
Surface du bassin versant hydrographique concerné	Non	Fiche 4	9
Acteurs et gestion globale du bassin versant		-	10
Structure de gestion globale à l'échelle du bassin versant	Non	Fiche 5	11
Procédure de type contrat de milieu ou SAGE	Non	Fiche 6	13
Autres acteurs locaux impliqués dans la gestion de cours d'eau	Non	Fiche 7	14
Projets menaçant le caractère sauvage du cours d'eau	Non	Fiche 8	14
Hydromorphologie et habitats		-	15
Formes fluviales (tracé du lit)	Oui	Fiche 9	16
Transit sédimentaire grossier	Oui	Fiche 10	16
Linéaire de berges stabilisées	Oui	Fiche 11	16
Linéaire endigué	Oui	Fiche 12	17
Crues morphogènes – Débit	Oui	Fiche 13	17
Crues morphogènes – Linéaire impacté	Oui	Fiche 14	17
Dérivation – Débit dans le tronçon court-circuité	Oui	Fiche 15	17
Dérivation – Linéaire impacté	Oui	Fiche 16	18
Eclusées – Linéaire impacté	Oui	Fiche 17	18
Impact cumulé des prélèvements en eau à l'étiage	Oui	Fiche 18	19
Habitats aquatiques – diversité des faciès	Oui	Fiche 19	19
Ouvrages en travers du lit	Oui	Fiche 20	20
Présence d'entretiens excessifs	Oui	Fiche 21	21
Continuité piscicole longitudinale	Oui	Fiche 22	22
Occupation des sols et activités en fond de vallée		-	23
Occupation des sols en fond de vallée	Oui	Fiche 23	24
Activités pénalisantes - ICPE	Oui	Fiche 24	24
Qualité de l'eau		-	25
Macro-invertébrés benthiques	Oui	Fiche 25	26
Paramètre azote	Oui	Fiche 26	27
Paramètre phosphore	Oui	Fiche 27	27
Bactériologie	Oui	Fiche 28	28
Micropolluants	Oui	Fiche 29	30
Biodiversité		-	31
Peuplements piscicoles	Oui	Fiche 30	32
Peuplements macrophytiques et diatomées	Oui	Fiche 31	33
Faune rivulaire	Oui	Fiche 32	33
Végétation rivulaire	Oui	Fiche 33	35
Fréquentation humaine Haute saison		-	36
Accessibilité	Oui	Fiche 34	37
Fréquentation motorisée	Oui	Fiche 35	37
Fréquentation non motorisée	Oui	Fiche 36	37
Ambiance sonore dérangeante	Oui	Fiche 37	38
Ambiance visuelle dérangeante	Oui	Fiche 38	38

Occupation des sols et activités du bassin versant		-	39
Occupation des sols du bassin versant	Oui	Fiche 39	40
Cheptel	Oui	Fiche 40	41
Population	Oui	Fiche 41	42
Espèces et gestion des milieux remarquables		-	43
Espèces emblématiques/cibles	Oui	Fiche 42	44
Espèces invasives	Oui	Fiche 43	44
Gestion piscicole et halieutique	Oui	Fiche 44	45
Gestion et protection des milieux aquatiques et humides remarquables	Oui	Fiche 45	45
Reconnaissance des milieux aquatiques et humides remarquables	Oui	Fiche 46	46
Milieux annexes – Connexion/naturalité	Oui	Fiche 47	47
Tableau de synthèse		-	48
Programme d'action		N° de volet	Page
Labellisation		Volet 1	49
Amélioration des connaissances		Volet 2	50
Etudes et travaux		Volet 3	53
Sensibilisation et communication		Volet 4	54
Partenariats		Volet 5	55

1. Introduction

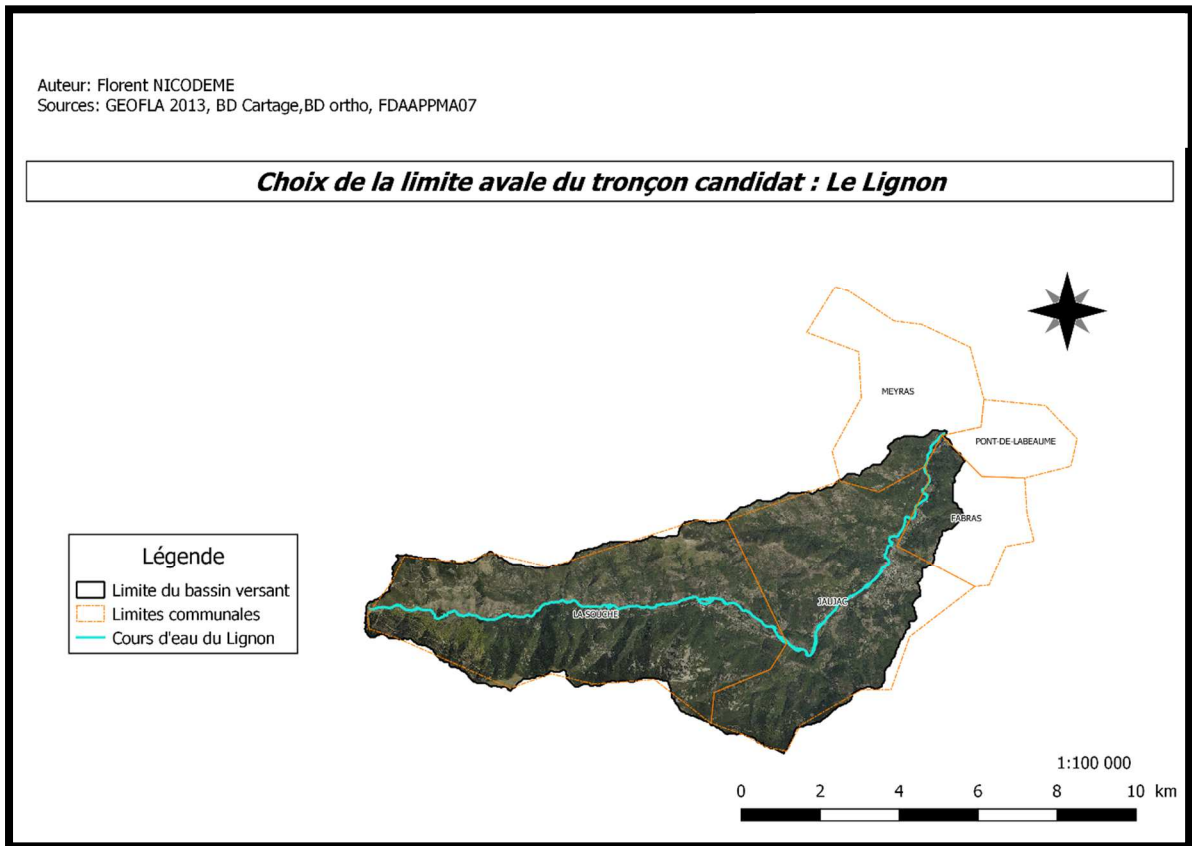
L'AAPPMA d'Aubenas dans l'idée de valorisation des cours d'eau de son territoire s'est engagée, accompagnée de la fédération de pêche de l'Ardèche, dans la réalisation d'un dossier de candidature au label « rivières sauvages ». Un cours d'eau qui a retenu son attention dans ce projet s'appelle le Lignon, affluent de la rivière Ardèche. Sa confluence se situe sur la commune de Pont-de-labeaume. Ce dossier de candidature concerne l'intégralité du cours d'eau Lignon. Ce document rassemble les pièces décrites dans la note méthodologique pour l'utilisation de la grille de labellisation "Rivières sauvages". Le jugement de la viabilité de cette candidature se fera grâce à l'ensemble des données présentes dans ce document.



2. Choix de la limite avale du tronçon candidat :

2.1. LE LIGNON

L'intégralité du cours d'eau Lignon a été retenue pour candidater, le bassin versant ne présente pas de dégradation majeure allant à l'encontre d'une potentielle labellisation « Rivière Sauvage ».



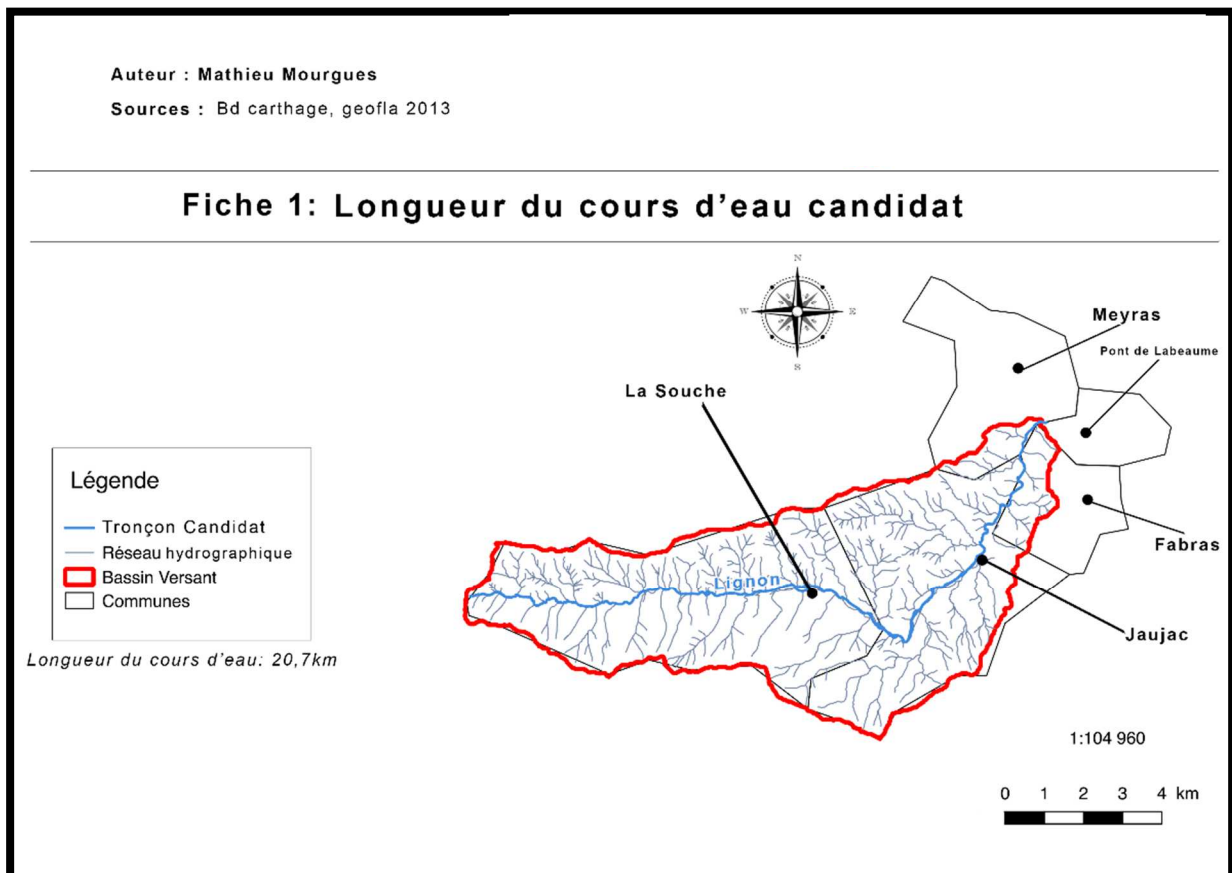


Morphologie du cours d'eau



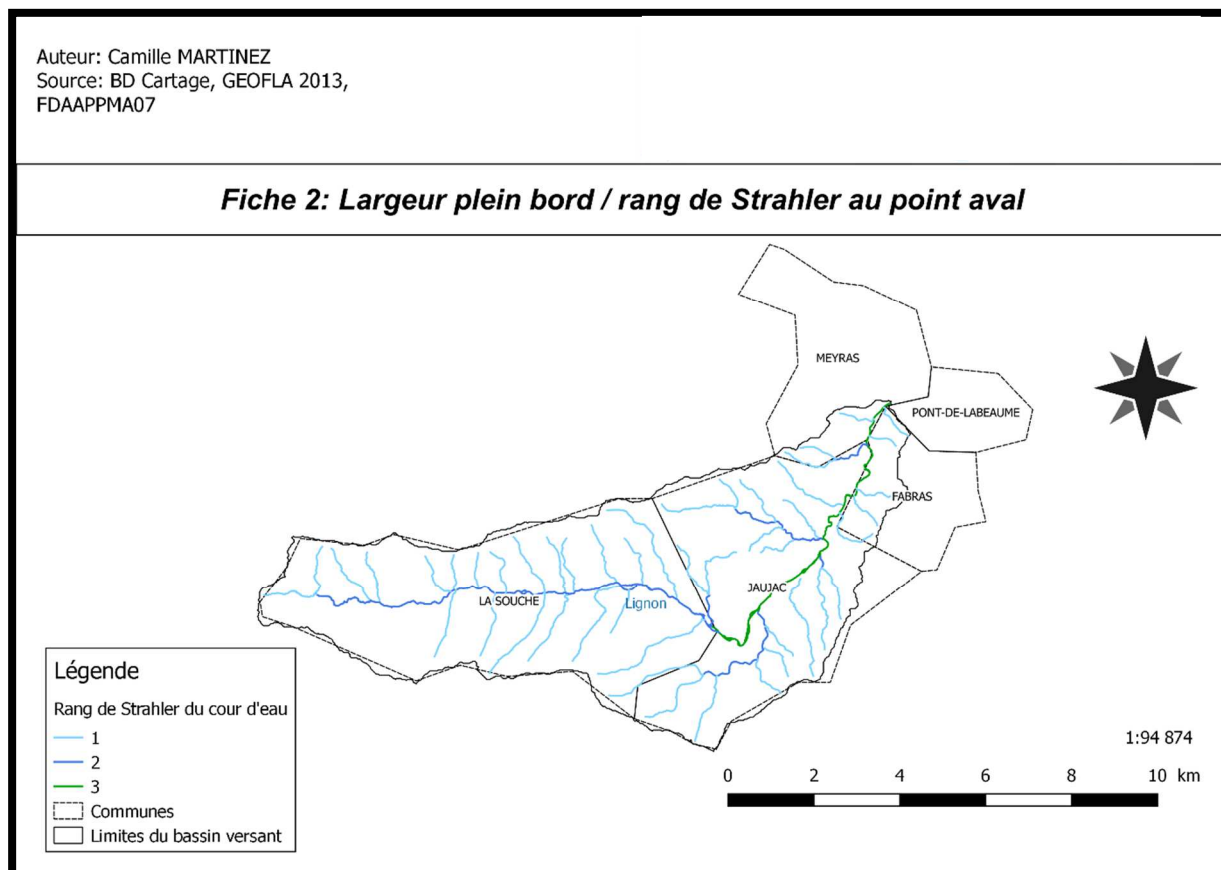
Fiche 1 : Longueur du cours d'eau ou du tronçon candidat

Le Lignon est un cours d'eau affluent de l'Ardèche, il prend sa source au niveau de « La Croix de Bauzon » à 1 340 m d'altitude. Il mesure 20,7 km.



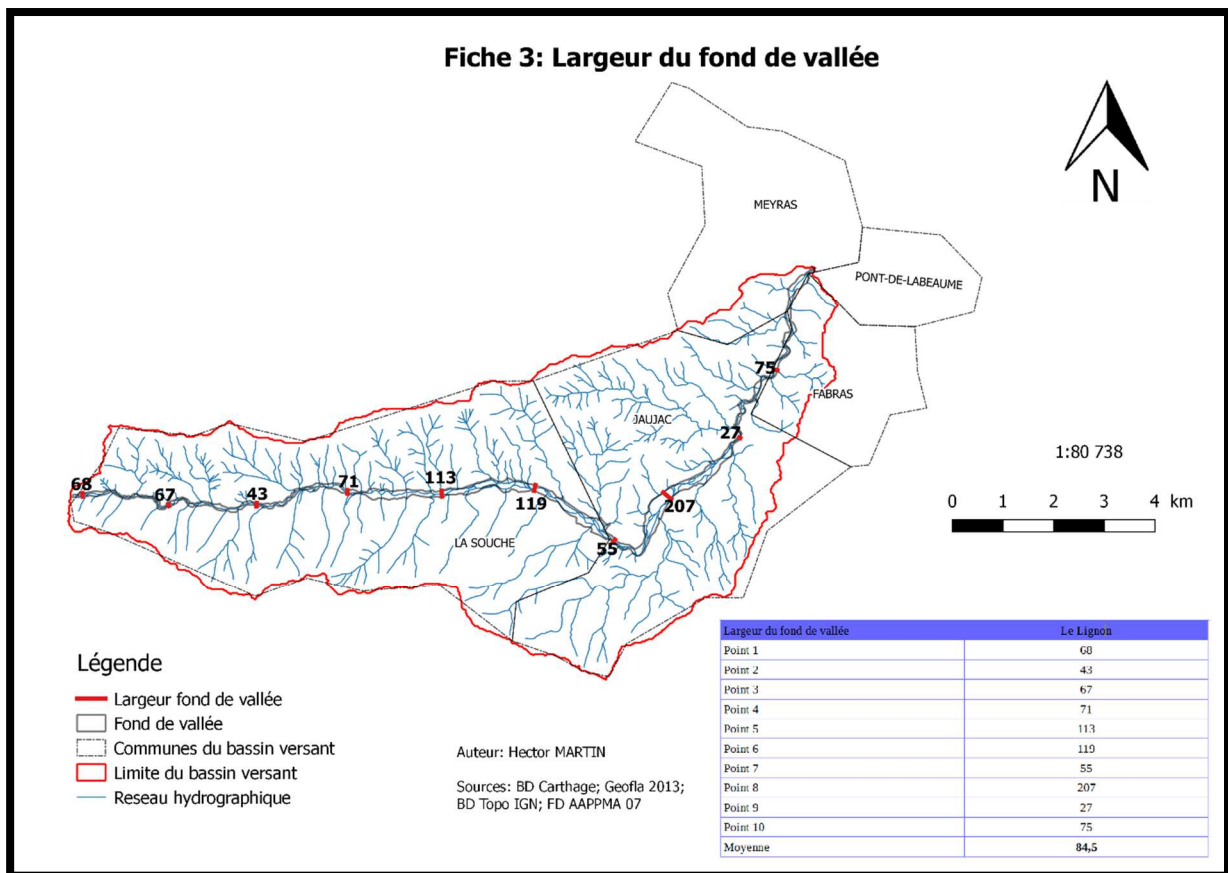
Fiche 2 : Largeur à plein bord /Rang de Strahler au point aval

L'ordination de Strahler consiste à classer les portions de cours d'eau en fonction de leur position dans le réseau hydrographique. La largeur à plein bord moyenne sur les 500 derniers mètres du Lignon est de 32 mètres comme décrit dans le Tableau. Ces mesures ont été effectuées au télémètre laser au niveau des radiers. Le rang de Strahler du tronçon candidat du Lignon est de 3 comme le montre la fiche 2.



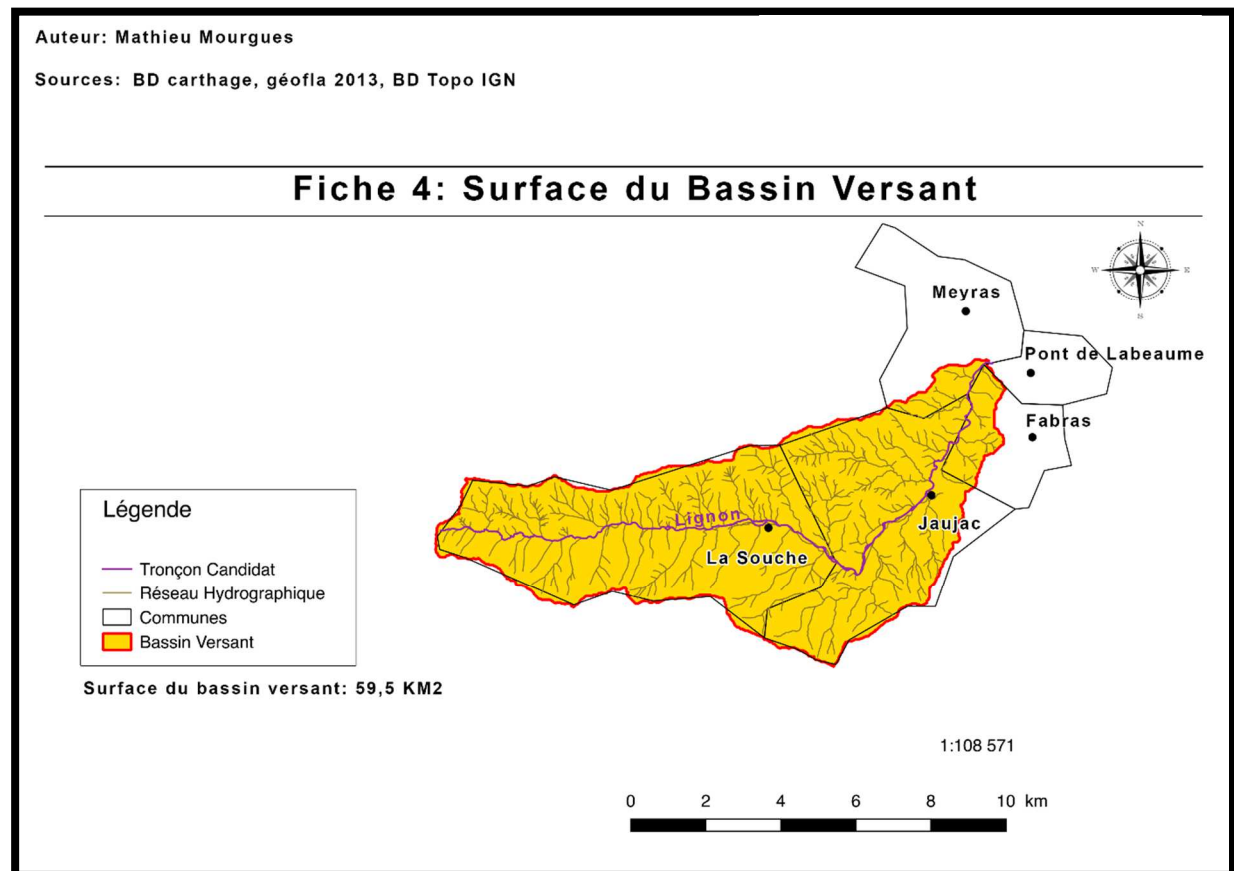
Largeur à plein bord sur les 500 derniers mètres (m)	Le Lignon
Point 1	54 m
Point 2	40 m
Point 3	14 m
Point 4	23 m
Point 5	29 m
Moyenne	32 m

Fiche 3 : Largeur approximative du fond de vallée



Fiche 4 : Surface du bassin versant hydrographique concerné

Le bassin versant du Lignon a été tracé en se basant sur les courbes de niveau de l'IGN. Il représente une surface totale de 59,5 km².

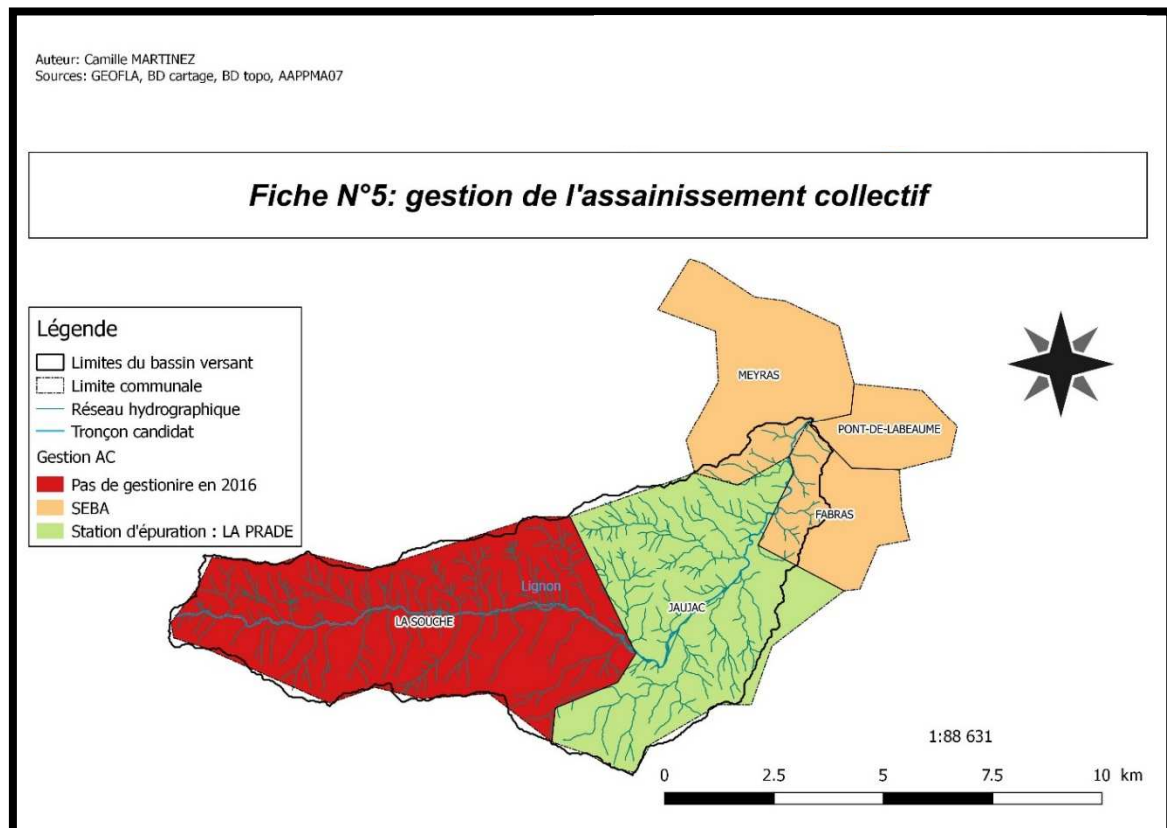
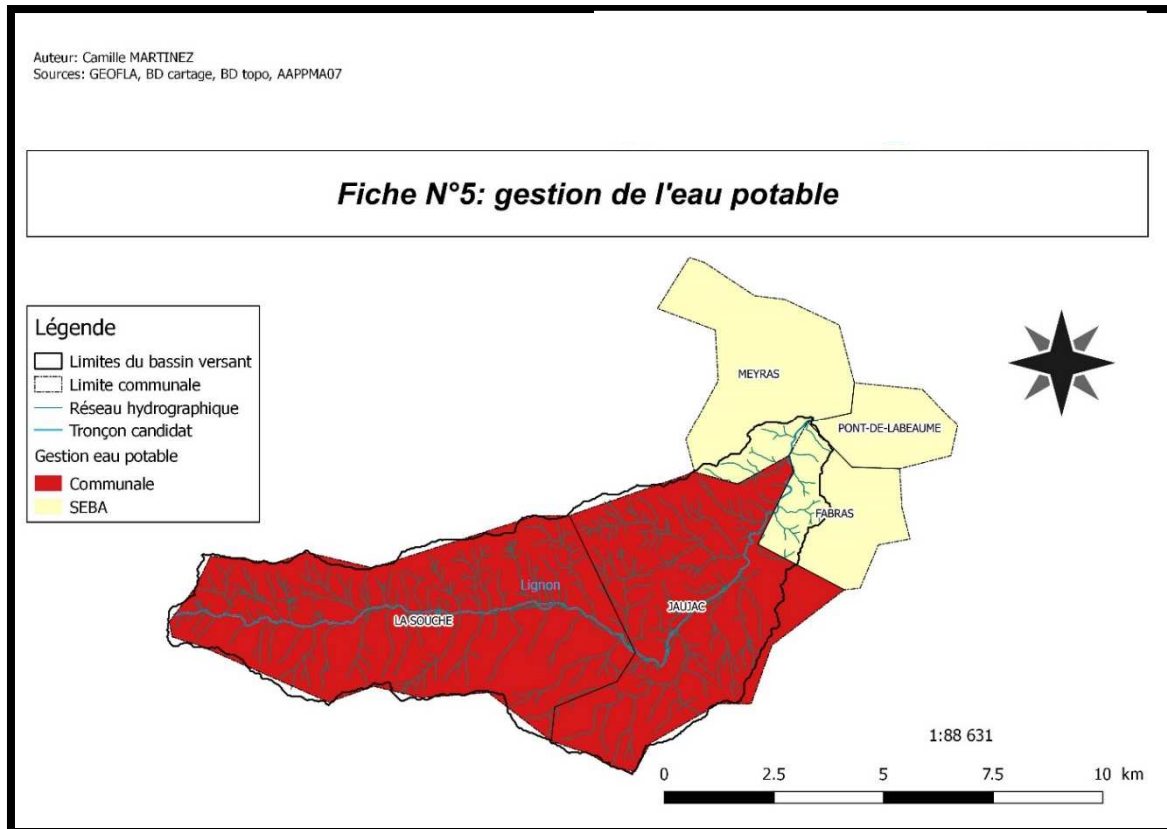




*Acteurs et gestion
du bassin versant*



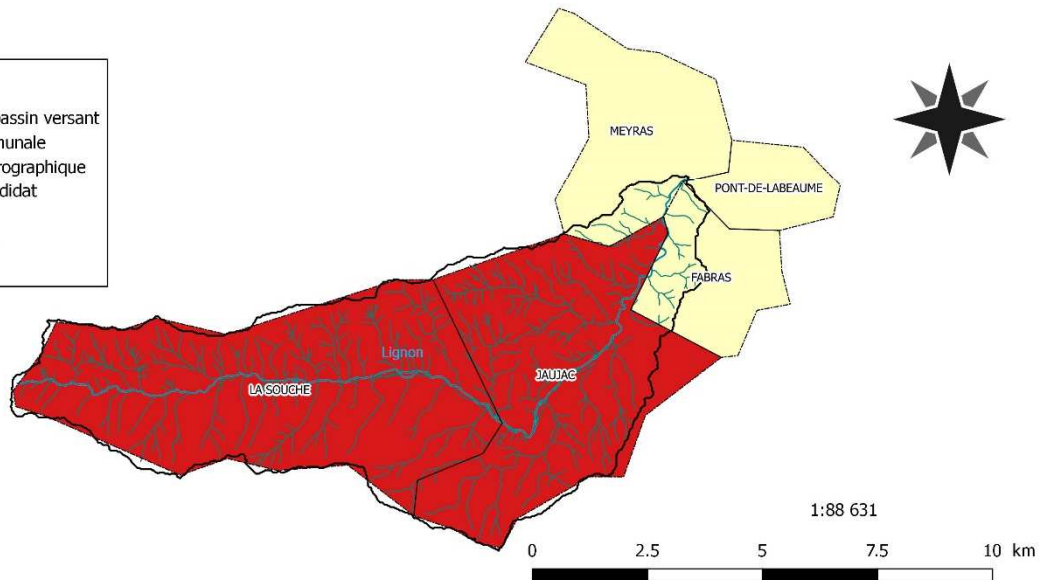
Fiche 5 : Structure de gestion globale à l'échelle du bassin versant



Fiche N°5: gestion de l'assainissement non collectif

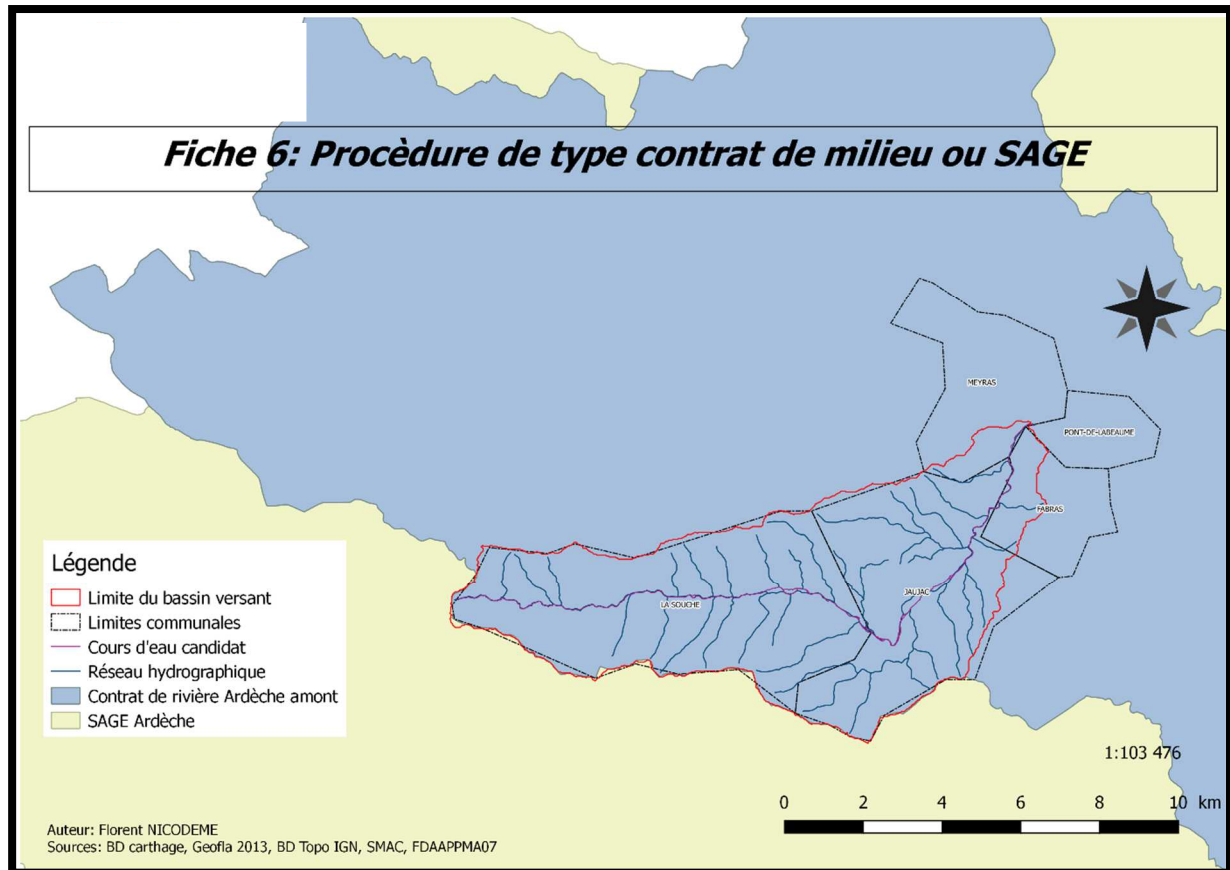
Légende

	Limites du bassin versant
	Limite communale
	Réseau hydrographique
	Tronçon candidat
Gestion ANC	
	Communale
	SEBA



L'eau potable et l'assainissement non collectif sont gérés par les communes en ce qui concerne la majeure partie du bassin versant, le syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche (SEBA) gère lui les communes de Fabras, Meyras et Pont de labeaume en queue de bassin versant. Concernant l'assainissement collectif le syndicat des eaux du bassin versant de l'Ardèche gère également les communes de Fabras, Meyras et Pont de labeaume. La commune de Jaujac possède sa propre station d'épuration et en 2016 la commune de La Souche ne possédée pas de gestion de l'assainissement collectif bien définit. Actuellement la création d'une station d'épuration est en cours et des travaux de raccordement sont à venir.

Fiche 6 : Procédure de type contrat de milieu ou SAGE



Le bassin versant de l'Ardèche, comprenant le sous bassin versant du Lignon, dispose depuis 2012 d'un SAGE. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, est la feuille de route pour la préservation et la gestion des ressources en eau du bassin versant de l'Ardèche. Il est piloté par une commission locale de l'eau CLE. En ce qui concerne la procédure contrat de rivière, le précédent contrat vient de s'achever (Etude bilan 2015/2016). Un nouveau contrat est en cours d'élaboration, les premières actions devraient démarrer en 2017. <http://www.ardeche-eau.fr>

Fiche 7 : Autres acteurs locaux impliqués dans la gestion de cours d'eau

D'autres acteurs locaux sont impliqués dans la gestion du cours d'eau c'est le cas d'organismes institutionnels comme :

- La Fédération de pêche de l'Ardèche. Elle est impliquée dans la protection et la préservation des milieux aquatiques du territoire Ardéchois et également dans la gestion du loisir pêche sur le territoire.
- Le PNR des Monts d'Ardèche. Il est également l'instigateur de la dynamique créée autour du suivi et de la réimplantation de la loutre, ainsi que de la protection des populations indigènes d'écrevisses.
- Le syndicat mixte Ardèche Claire. Il est porteur du contrat de rivière « Ardèche et affluents » et du SAGE « Ardèche ».

Certains acteurs sont impliqués dans la gestion de la ressource en eau comme :

- Le Syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche gestionnaire de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur le sud du bassin versant.
- La communauté de commune Ardèche des sources et volcans.

Il faut noter également la présence d'acteurs associatifs tel que :

- La FRAPNA qui a pour vocation la défense, la protection, la sauvegarde de l'environnement et du milieu naturel, de la faune et de la flore qu'il abrite dans le département de l'Ardèche.
- Le conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes (CEN RA) au cœur des territoires, il recherche la mobilisation et l'implication volontaire de tous les acteurs : propriétaires, usagers, collectivités, associations. Dans un esprit d'ouverture et de dialogue, il fait émerger des projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de la biodiversité, en complément des outils réglementaires.
- L'AAPPMA d'Aubenas l'hameçon. Elle se porte maître d'œuvre pour la labellisation du Lignon.

Fiche 8 : Projets menaçant le caractère sauvage du cours d'eau :

Aucun projet d'ampleur ne menace directement le cours d'eau à l'heure actuelle.



Hydromorphologie et habitats



Fiche 9 : Forme fluviale (tracé du lit)

Aucune altération morphologie de la rivière Lignon n'a été observée.

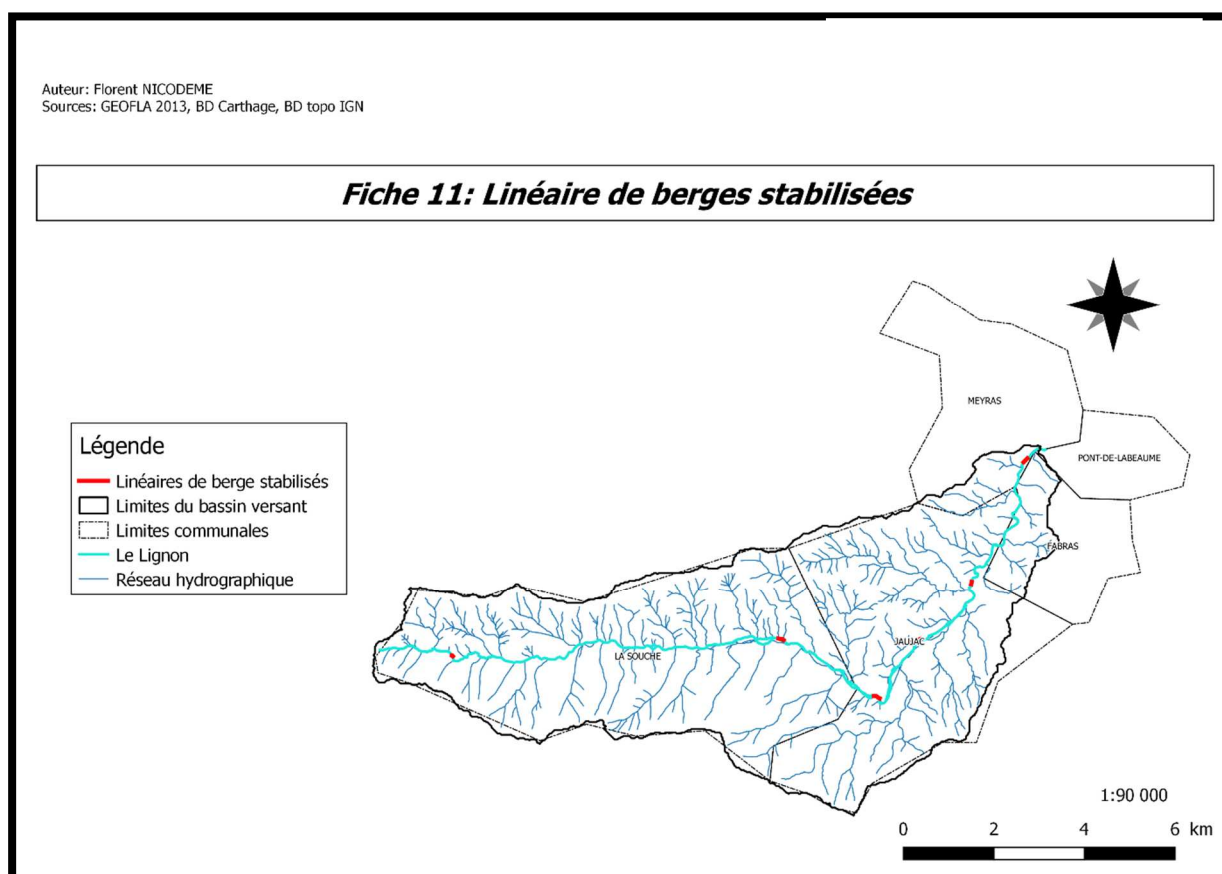
Lignon: Linéaire total de cours d'eau rectifié : 0% < 5% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 6/6

Fiche 10 : Transit sédimentaire grossier

Aucun des ouvrages présents sur le linéaire du cours d'eau candidat n'a d'impact en ce qui concerne le transit sédimentaire. La majeure partie des ouvrages présents ne sont plus en état et n'ont plus d'usage seul l'ouvrage de Jaujac reste encore utile à l'alimentation en eau d'une micro-centrale hydro-électrique.

Lignon: : Caractérisation du transit sédimentaire grossier : note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 6/6

Fiche 11 : Linéaire de berges stabilisées



Les prospections de terrain ont permis de relever quelques linéaires de berges stabilisées sur le linéaire du cours d'eau Lignon. Sur un total de 41 km de berge seulement 635 m de berges sont stabilisées ce qui représente 1,5% du linéaire total altéré. Ces stabilisations de berges sont essentiellement des murs en pierre ou en béton de faible hauteur servant de protection de berge.

Lignon: Pourcentage du linéaire impacté : 1,5% < 2,5% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 5/5

Fiche 12 : Linéaire endigué

Aucune portion comprenant des berges endiguées n'est présente sur le tronçon candidat.

Lignon: Pourcentage du linéaire impacté : 0% < 1% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 2/2

Fiche 13 : Crues morphogènes-Débit

Aucun ouvrage écréteur de crue n'est présent sur le tronçon candidat.

Lignon: Nombre d'ouvrage écréteur = 0 : > Q50 → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 14 : Crues morphogènes-linéaire impacté

L'ouvrage de Jaujac présent sur le tronçon candidat est rempli de sédiment et est donc transparent au transport sédimentaire lors des crues morphogènes.

Lignon: Pourcentage du linéaire impacté : 0% < 5% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 15 : Dérivation-Débit dans le tronçon court-circuité

0,256 m³/s débit dans le canal de dérivation section de 0,80 m² vitesse moyenne 0,32m/s d'écoulement.

Lignon: Pourcentage du QMNA5 : > 5% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 16 : Dérivation linéaire impacté

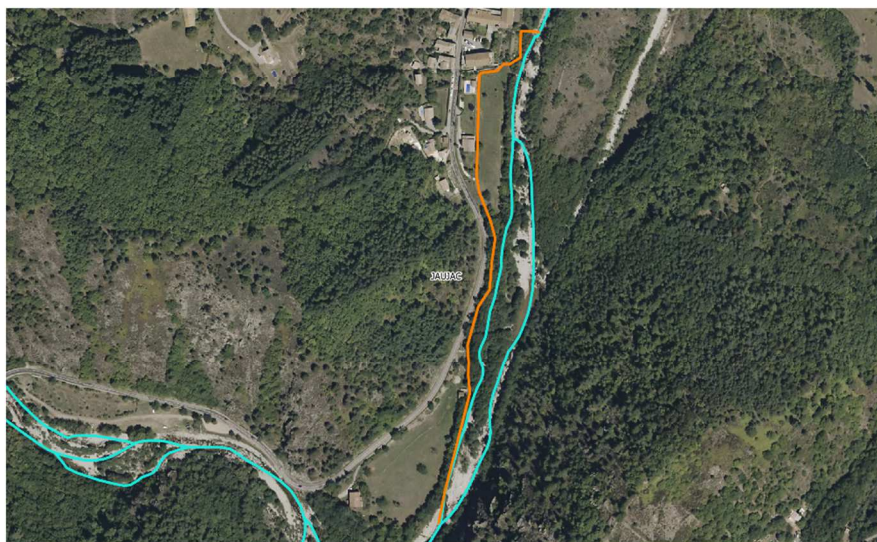
Auteur: Florent NICODEME
Sources: GEOFLA 2013, BD Carthage, BD ortho, FDAAPPA07

Fiche 16: Dérivation-Linéaire impacté



Légende

- Dérivation ancien seuil Chambon
- Cours d'eau du Lignon



0 100 200 300 400 m

Sur la commune de Jaujac, lieu-dit « Chambon », une prise d'eau est régulièrement alimentée et des travaux de déviation partielle du cours d'eau sont effectués. Cette déviation alimente une béalière sur 650 mètres. Il est difficile d'estimer l'impact sur le débit du cours d'eau puisque les modifications sont fréquentes et la béalière est alimentée de façon très aléatoire.

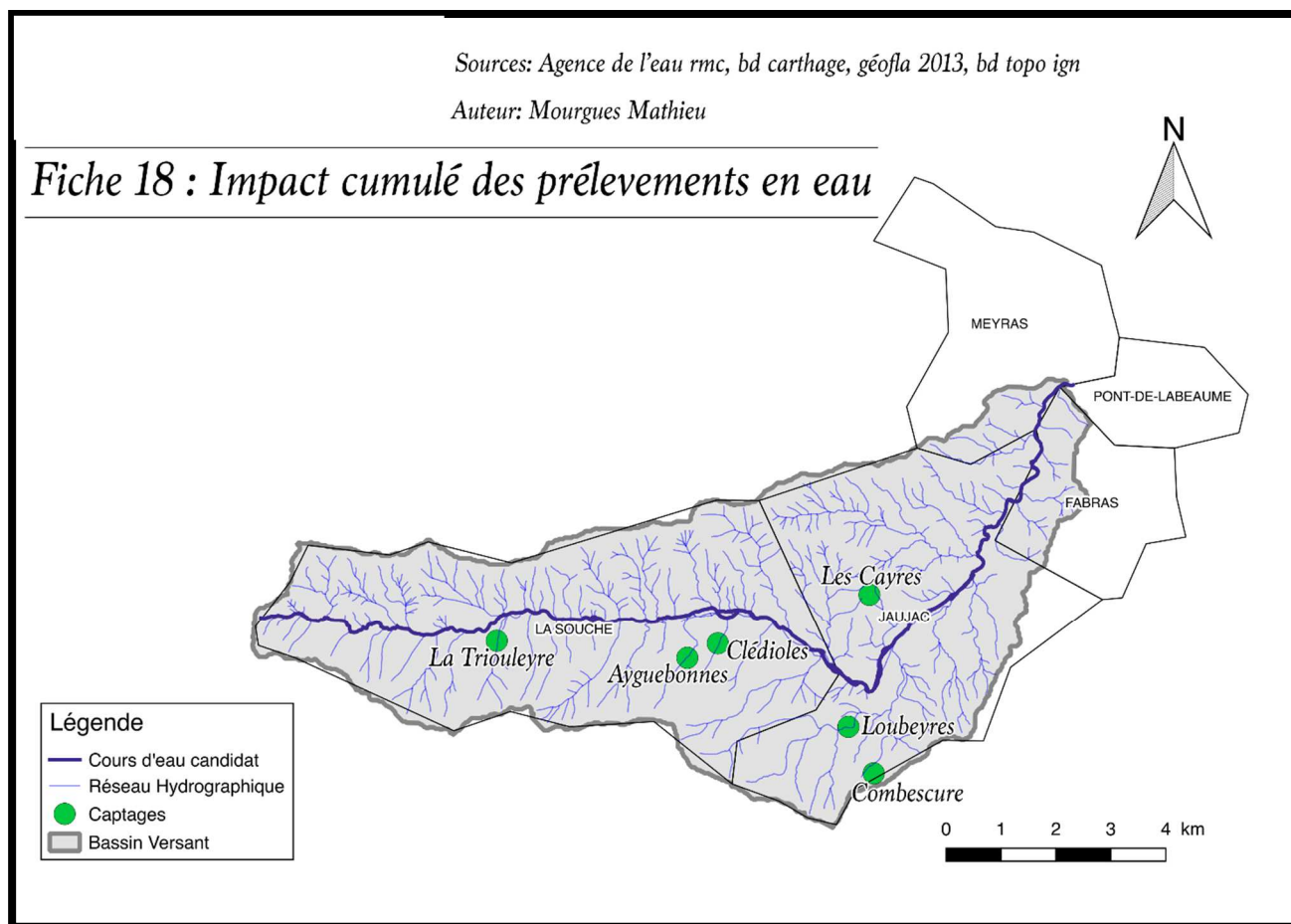
Lignon: Pourcentage du linéaire total du tronçon : % < 5% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 17 : Eclusées-Linéaire impacté

Aucun phénomène de débit éclusé n'est présent sur le tronçon candidat.

Lignon: Linéaire soumis à un régime d'éclusées (en %) : 0% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 18 : Impact cumulé des prélèvements en eau à l'été



Libellé Ouvrage	Volume Annuel prélevé en milliers de m3	Commune
Source Loubeyres	Aucune donnée	Jaujac
Source Combescure	36,8	Jaujac
Source Ayguebonnes et Clédiolles	18,4	La Souche
Source la Triouleyre	0,2	La Souche
Source les Cayres	Aucune donnée	Jaujac

La donnée recueillie ne nous permet pas d'apprécier l'adéquation besoin/ressource. Nos observations de terrain font apparaître que l'on est en Eté dans une configuration d'été très sévère sans toutefois noter d'impact significatif sur les espèces présentes. Il serait important d'envisager une étude complémentaire dans le programme d'action associé à la labellisation du cours d'eau.

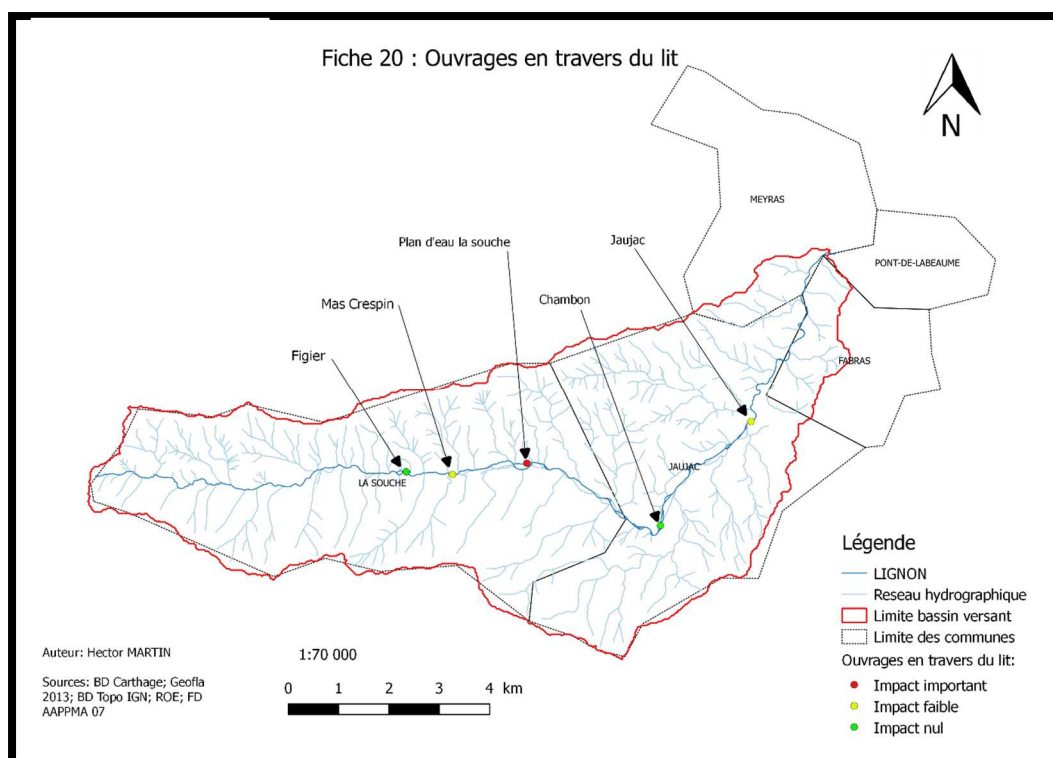
Lignon: Caractérisation qualitative de l'impact cumulé des prélèvements en eau à l'été : Peu impacté → valeur associée : 1,5/3

Fiche 19 : Habitats aquatiques-diversité des faciès

Aucun des ouvrages présents sur le linéaire (cf : fiche 20) n'a d'incidence notable sur la diversité naturelle du cours d'eau.

Lignon: Pourcentage du linéaire impacté : < 1 % → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 4/4

Fiche 20 : Ouvrages en travers du lit



ID	X	Y	ROE	Nom	Franchissabilité	Matériaux	Usages	Etat
1	799532,5163	639368,8496	ROE 33983	Jaujac	Equipé d'une passe à poisson	Béton	Alimentation micro-centrale hydro-électrique	Bon
2	797730,6897	6391905,1872	ROE 33999	Chambon	Oui	Pierre	Aucun	Détruit
3	795078,3808	6393142,5865	ROE 72288	Plan d'eau de la Souche	Infranchissable en période estivale	Sable, remblais	Baignade	Bon
4	793599,7014	6392919,9330	ROE 72656	Mas Crespin	Mise en place de barrage en bois en période estivale	Bois, planche, pierre	Alimentation de béalière	Moyen
5	792680,2979	6392973,5663	ROE 72657	Figier	Oui	Bloc	Aucun	Détruit

Cinq obstacles à la continuité écologique sont présents sur le linéaire du cours d'eau. Cependant seulement deux sont en état :

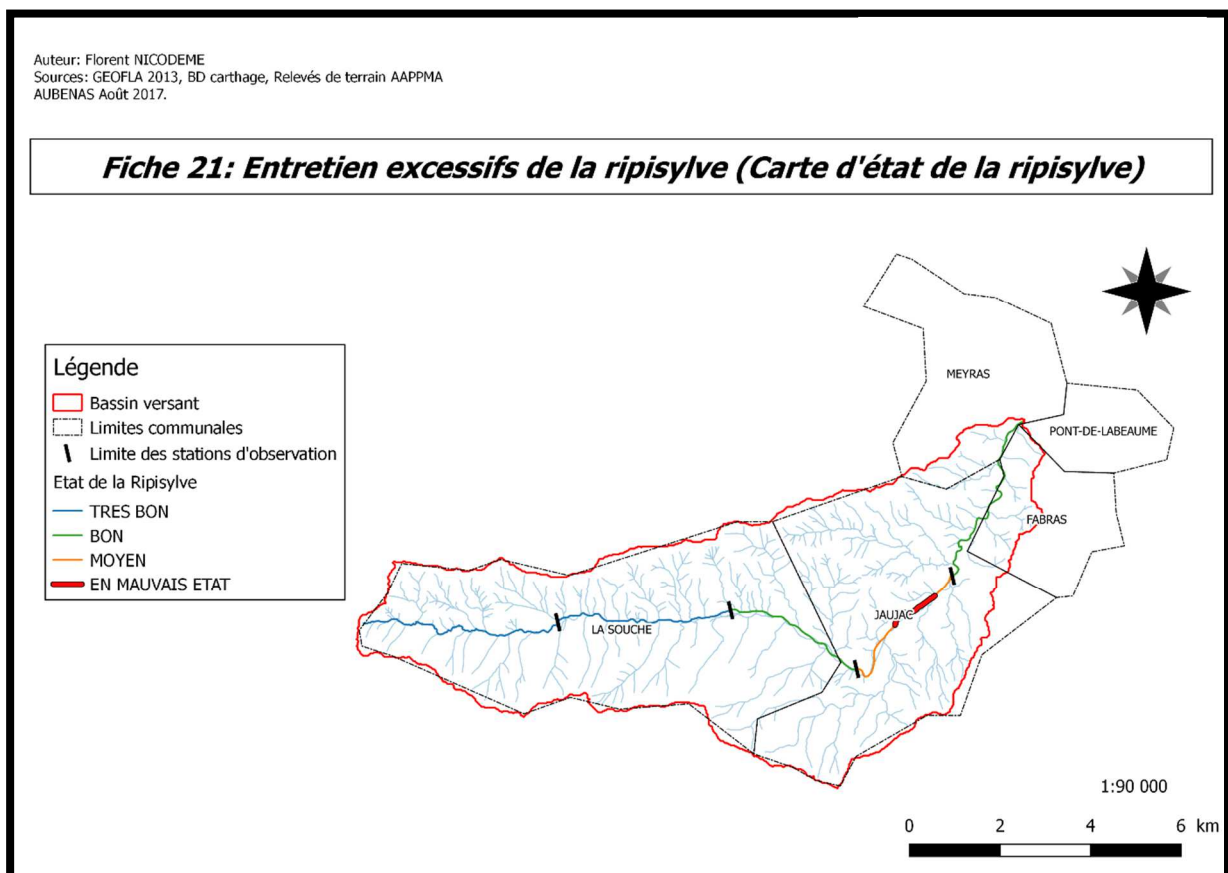
- Le seuil de Jaujac permet d'alimenter une microcentrale hydro-électrique, il est équipé d'une passe à poisson fonctionnelle. Cet ouvrage ne constitue donc pas d'obstacle à la continuité écologique.
- Le seuil temporaire de La Souche permet la création d'une zone de baignade, il est érigé uniquement en période estivale.

Lignon: Nombre d'ouvrages en lit mineur (non ruinés, visibles): 0,1 à 1 → note 1 : Peu impacté → valeur associée : 2,5/5

Fiche 21 : Présence d'entretiens excessifs

Une étude « Etat de la ripisylve Lignon » a été menée par l'AAPPMA d'Aubenas en Août 2017 sur la rivière Lignon. Cette étude s'est basée sur différents critères d'évaluation :

- Densité des strates arbustives et arborées
- Largeur de la ripisylve
- Entretien notable
- Présence d'espèces invasives inappropriées
- Usage de la berge dégradant
- Observation d'espèces remarquables
- Dégradation de berge observée



Ces critères ont été évalués sur l'intégralité du linéaire réparti en 5 tronçons d'étude. Seul le tronçon 2 présente une ripisylve moyennement altérée. Ce tronçon se situe à la traversée de la commune de Jaujac, on y retrouve une portion de 1km qui présente de multiples zones d'érosion, cette portion présente également un aménagement de berge en gabions au niveau du stade de football qui surplombe la rivière.



Photo 1: Aménagement en gabions stade de football de Jaujac

Note par tronçon :		
N°de tronçon	Note	catégorie
Tronçon 1	6,5/10	BON
Tronçon 2	5,6/10	MOYEN
Tronçon 3	6,0/10	BON
Tronçon 4	9,0/10	TRES BON
Tronçon 5	8,8/10	TRES BON
Note moyenne de la portion de riviere		
	7,2/10	BON

Barème :

7,5<...<10 = TRES BON

6<...<7,5 = BON

4<...<6 = MOYEN

0<...<4 = MAUVAIS

En définitive le linéaire total de berges où la ripisylve est altérée du fait d'un entretien inapproprié ne représente pas plus de 1% du linéaire total du cours d'eau.

L'état global de la ripisylve sur le linéaire du Lignon peut être qualifié de « BON ».

Lignon: Pourcentage du linéaire de berges altérées : < 1 % → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 1/1

Fiche 22 : Continuité piscicole longitudinale

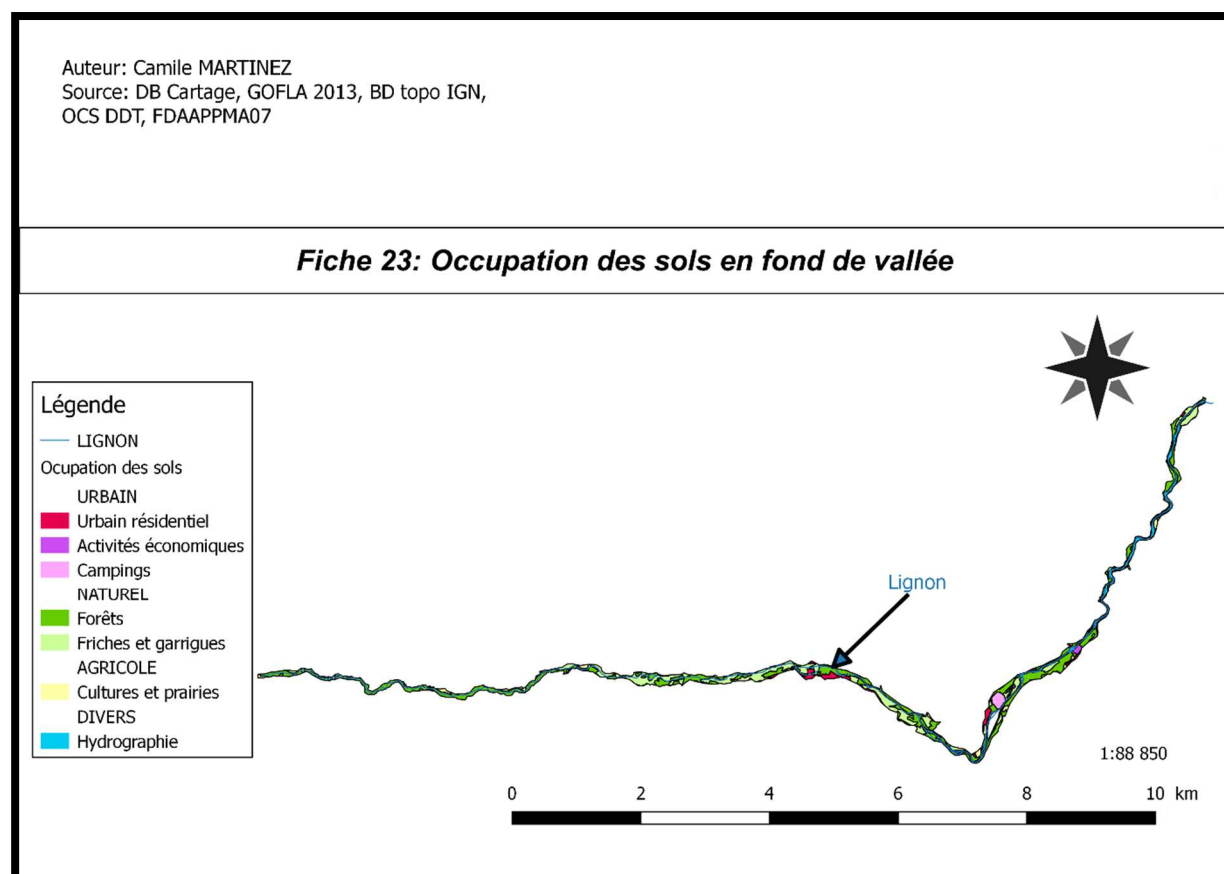
Aucun des ouvrages présent sur le linéaire n'est infranchissable par l'espèce repère « *truite fario* » (cf : fiche20)

Lignon: Nombre d'ouvrages non ou peu franchissable : 0 → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 6/6

Occupation des sols et activités en fond de vallée



Fiche 23 : Occupation des sols en fond de vallée



Type d'occupation	Superficie en km ²	% de la superficie sur l'ensemble du BV	Estimation du % de la superficie sur le tronçon labellisable dans le fond de vallée.
Camping	0,039	0,02 %	1,80 %
Espace agricole	0,07	0,04 %	3,23 %
Espace urbain	0,13	0,077 %	5,99 %
Forêts	1,02	0,60 %	47,03 %
Garigues, maquis, friches	0,65	0,38 %	29,97 %
Surface en eau	0,26	0,15 %	11,99 %
Total	2,169	1,267 % du BV	100% du tronçon labellisable dans le fond de vallée

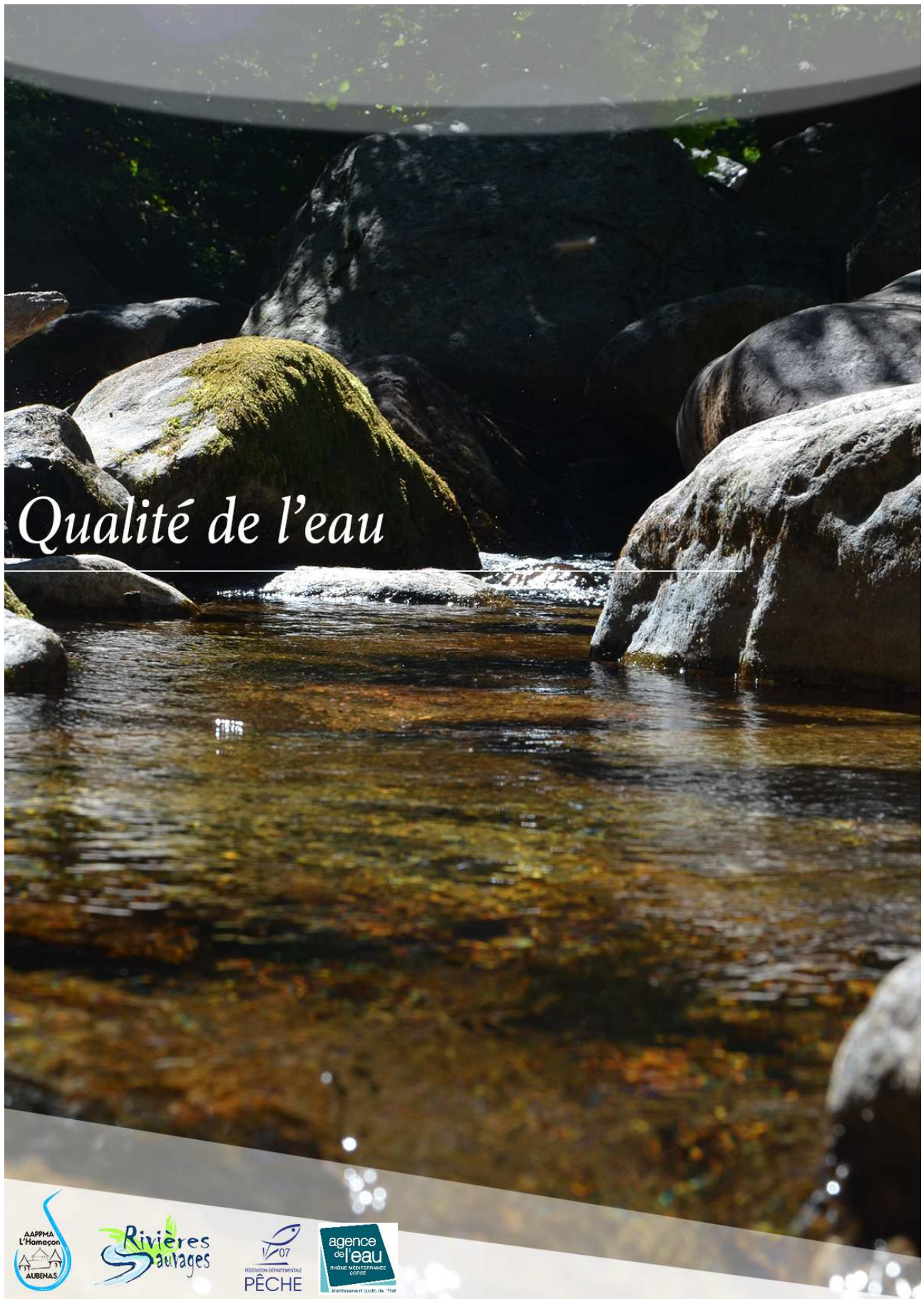
L'occupation du sol du fond de vallée est en quasi-totalité représentée par des forêts et garigues, cependant on observe une occupation urbaine de 5,99% du fond de vallée ainsi qu'une occupation agricole de 3,23% en y ajoutant les 1,80 % d'occupation par les campings on obtient une occupation anthropique qui dépasse le seuil des 10% d'occupation autorisée pour acquérir le label rivière sauvage. Cette estimation de l'occupation négative du fond de vallée reste pour autant surévalué en effet l'activité agricole présente sur le bassin versant n'a rien d'intensive. (Voir fiche 24)

Lignon: % du fond de vallée altéré par activités pénalisantes : de 10 à 5% → note 1 : Peu impacté → valeur associée : 1,75/3,5

Fiche 24 : Activités pénalisantes-ICPE

Aucune installation classée pour l'environnement n'est répertoriée sur le bassin versant du Lignon.

Lignon: Caractérisation de l'impact des activités pénalisantes : note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 1,5/1,5



Qualité de l'eau



Fiche 25 : Macro-invertébrés benthique

Les résultats IBGN de 2008 à 2016 classent le Lignon au niveau de la station de mesure en très bon état écologique. Toutefois les stations de mesures étant situées sur la partie aval du cours d'eau, Il s'avère nécessaire d'effectuer des mesures complémentaires afin de mieux connaître la valeur du cours d'eau sur la partie amont.

Tableau 1: Synthèse état des eaux de la station du Lignon à Jaujac (Lieu-dit « Chastelas »)

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Macrophytes	Poissons	Hydr omorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
			Nutriments N	Nutriments P											
2009							TBE				TBE		TBE		
2008							TBE				TBE		TBE		

Tableau 2: Station IBGN du Lignon à Jaujac (Lieu-dit « Chastelas »)

HYDROBIOLOGIE	10/07/2006
Groupe Faunistique indicateur IBGN	8
Variété taxonomique IBGN	45
Indice Biologique Global Normalisé IBGN	20

La station à La Souche n'a fait l'objet d'aucun IBGN il serait intéressant de procéder à un suivi de ce paramètre afin d'obtenir une donnée plus précise sur l'ensemble du cours d'eau.

Tableau 3: Synthèse état des eaux de la station du Lignon à la Souche (Pont du lieu-dit « la Clémenterie »)

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Macrophytes	Poissons	Hydr omorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
			Nutriments N	Nutriments P											
2016	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		BE	
2015	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		BE	
2014	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		BE	
2013	BE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		BE	
2012	BE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		BE	
2011	BE	TBE	TBE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		BE	
2010	BE	TBE	TBE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		MAUV ⓘ	
2009	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		MAUV ⓘ	
2008	TBE	TBE	TBE	TBE	TBE	BE	TBE	TBE	BE	TBE		BE		MAUV ⓘ	

État écologique

TBE	Très bon état
BE	Bon état
MOY	État moyen
MED	État médiocre
MAUV	État mauvais
Ind	État indéterminé : absence actuelle de limites de classes pour le paramètre considéré, ou absence actuelle de référence pour le type considéré (biologie), ou données insuffisantes pour déterminer un état (physicochimie). Pour les diatomées, la classe d'état affichée sera "indéterminé" si l'indice est calculé avec une version de la norme différente de celle de 2007 (Norme AFNOR NF T 90-354)
NC	Non Concerné
	Absence de données

Lignon: Qualité de l'eau (Macroinvertébrés) : TBE DCE → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 26 /27 : Paramètre azote/phosphore

Tableau 4: Données paramètres azote/phosphore de la station de La Souche (lieu-dit "La Clémenterie").

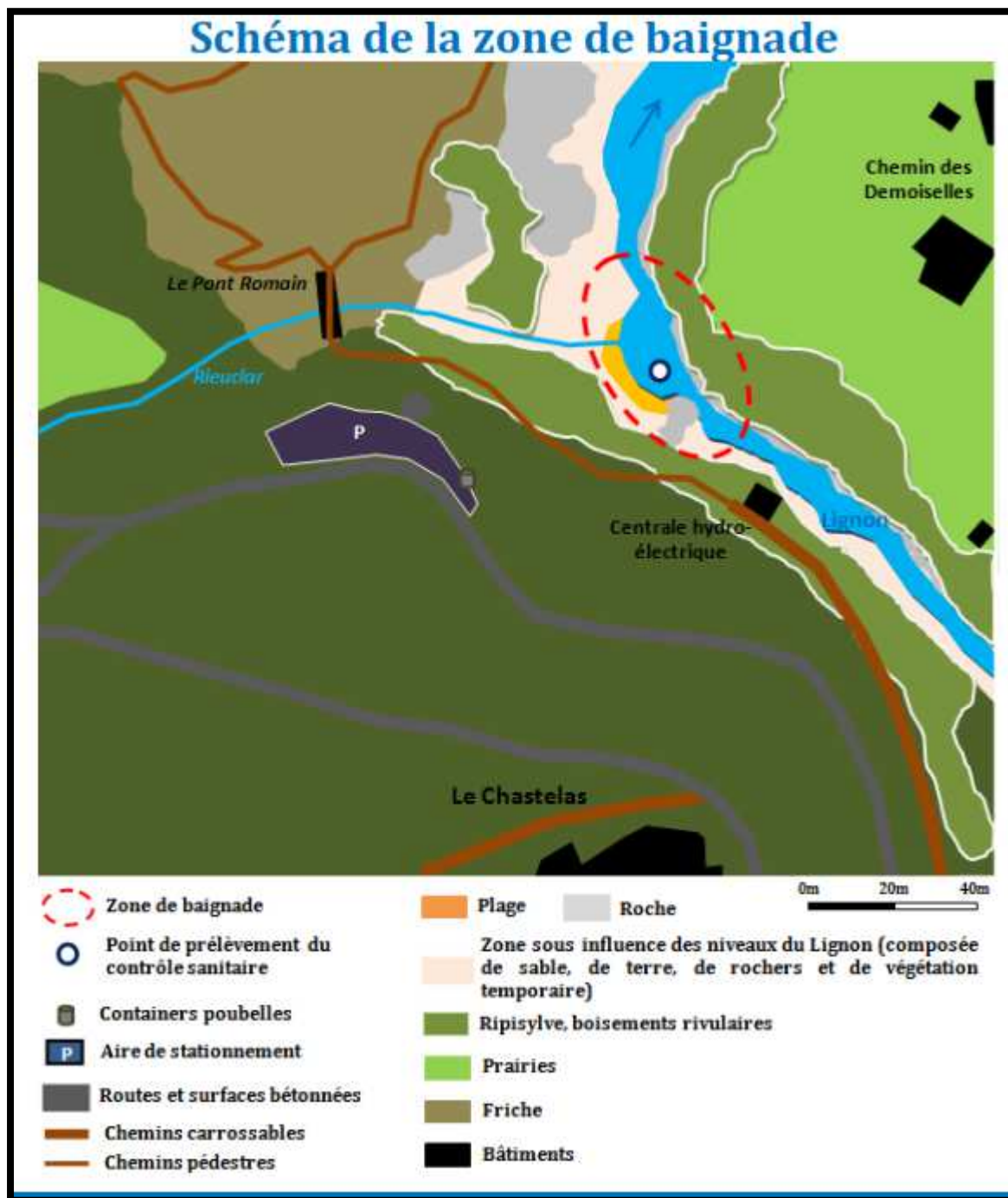
Paramètres par éléments de qualité	Phosphates (mg(PO4)/L)	Phosphore total (mg(P)/L)	Ammonium (mg(NH4)/L)	Nitrates (mg(NO3)/L)	Nitrites (mg(NO2)/L)
22/03/2017	0.03	0.005	0.01	1	<0.01
24/01/2017	0.04	<0.005	0.01	1	<0.01
21/12/2016	0.03	<0.005	<0.01	1.3	<0.01
22/11/2016	0.04	0.094	<0.01	1	<0.01
25/10/2016	0.02	0.017	<0.01	1.8	<0.01
27/09/2016	0.04	0.006	<0.01	0.8	<0.01
23/08/2016	0.04	0.012	<0.01	0.9	<0.01
26/07/2016	0.04	0.013	0.02	0.9	<0.01
21/06/2016	0.03	<0.005	<0.01	0.9	<0.01
26/05/2016	0.03	0.005	<0.01	0.7	<0.01
26/04/2016	0.02	<0.005	0.04	0.8	<0.01
23/03/2016	0.02	<0.005	<0.01	0.9	<0.01
23/02/2016	0.03	0.006	<0.01	1.2	<0.01
27/01/2016	0.02	<0.005	<0.01	1.5	<0.01

Les données recueillies concernant les paramètres physico-chimiques des eaux de surface du cours d'eau Lignon, Ces données ont été recueillies sur la station de la Souche « La Clémenterie ». Elles nous indiquent une classification au rang de « BON ETAT » pour l'azote ammoniacal, les nitrites et les nitrates et une classification au rang de « TRES BON ETAT » pour les ions ortho phosphates et le phosphore total.

Azote Lignon : BE DCE → note 1 : pas ou peu impacté → valeur associée : 2,5/5
 Phosphore Lignon : TBE DCE → note 2 : Très peu impacté → valeur associée : 5/5

Fiche 28 : Bactériologie

Zone de baignade de Jaujac :



Paramètres obligatoires	15/06/2017	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Stéptocoques fécaux / 100ml	159	100	660
Escherichia Coli / 100ml	177	100	1800

L'interprétation des résultats de prélèvement classe la qualité des eaux de baignade au rang « **Moyen** », pour la zone de Jaujac.

Zone de baignade de la Souche :



Paramètres obligatoires	15/06/2017	Valeur limite bon/moyen	Valeur Limite Moyen/mauvais
Stéptocoques fécaux /100ml	61	100	660
Escherichia Coli / 100ml	77	100	1800

L'interprétation des résultats de prélèvement classe la qualité des eaux de baignade au rang « **Excellent** ».

Lignon: Qualité de l'eau (Bactériologie) : TBE DCE → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 2/2

Fiche 29 : Micropolluants

La station de mesure concernant le paramètre « micropolluant » est celle de La Souche (lieu-dit « La Clémenterie »).

Substances	28/01/2013	30/01/2014	27/01/2016
Benzène (µg/L)	<0.5	<0.5	<0.5
Benzo (b) Fluoranthène (µg/L)	<0.005	<0.0005	<0.0005
Benzo (ghi) Pérylène (µg/L)	<0.001	<0.0005	<0.0005
Benzo (k) Fluoranthène (µg/L)	<0.005	<0.0005	<0.0005
Dichloréthane-1,1 (µg/L)	<0.5	<0.5	<0.5
Dichlorométhane (µg/L)	<5	<5	<5
Fluoranthène (µg/L)	<0.005	<0.005	<0.005
Hexachlorobenzène (µg/L)	<0.003	<0.001	<0.001
Hexachlorobutadiène (µg/L)	<0.5	<0.02	<0.02
Indéno (123c) Pyrène (µg/L)	<0.001	<0.0005	<0.0005
Naphtalène (µg/L)	<0.01	<0.005	<0.005
Nonylphénols (µg/L)		<0.1	<0.1
Octylphénols (µg/L)		<0.03	<0.03
Pentachlorobenzène (µg/L)	<0.002	<0.001	<0.001
Pentachlorophénol (µg/L)	<0.06	<0.06	<0.06
Tétrachloréthylène (µg/L)	<0.5	<0.5	<0.5

En ce qui concerne les micropolluants les données recueillies classe la qualité de l'eau par ce paramètre en « TRES BON ETAT ».

Lignon: Qualité de l'eau (Micropolluants) : TBE DCE → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 4/4



Biodiversité



Fiche 30 : Peuplement piscicoles

Une seule station d'inventaire est présente sur le Lignon en première catégorie piscicole, le suivi s'effectue depuis 2010 par L'ONEMA, la dernière donnée IPR « indice poisson rivière » connue est de **10,2** en 2015.

Concernant cette station d'inventaire une seule espèce est présente la « *truite fario* » cette espèce est une espèce emblématique du bassin versant de l'Ardèche.

Depuis le début du suivi l'IPR reste dans des valeurs correspondantes à une « **Bonne qualité** » du cours d'eau Lignon.

Date	01/01/2011	01/01/2013	04/09/2014	23/06/2015
IPR	9,5	9,5	10,1	10,2

Score IPR	Qualité estimée
inférieur ou égal à 7	Qualité excellent
Score compris entre 7 et 16	Bonne qualité
Score compris entre 16 et 25	Qualité médiocre
Score compris entre 25 et 36	Mauvaise qualité
Score supérieur à 36	Très Mauvaise qualité



Plan 1: Localisation de la station d'inventaire piscicole

Lignon: Qualité de la biodiversité (Faune piscicole) : BE DCE → note 1: pas ou peu impacté → valeur associée : 2,5/5

Fiche 31 : Peuplements macrophytiques et diatomées

Nom des stations	Cour d'eau	Dates d'analyse	IBD	IBMR	IPS	Classe de qualité
La Souche	LIGNON	2013	19.4	14.8	-	Très Bien
La Souche	LIGNON	2014	19.8	14.4	18.1	Très Bien
La Souche	LIGNON	2015	18.9	-	-	Très Bien
La Souche	LIGNON	2016	19.7	12	-	Très Bien

Aucune mesure de l'IBD et d'IBMR ne sont effectuées sur la station de suivi de Jaujac (Lieu-dit « Chastelas »), il serait intéressant de mettre en place un suivi de ces paramètres sur cette station.

Lignon: Qualité de la biodiversité (Flore aquatique) : TBE DCE → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 32 : Faune rivulaire

Les experts que nous avons pu contacter FRAPNA, Fédération de pêche, SMAC, ONEMA et PNR ne nous ont pas fait état de disfonctionnement spécifique sur le bassin versant. Au contraire la présence d'espèce à forte valeur patrimoniale souligne le caractère naturel et préservé de ce territoire.

ZNIEFF TYPE I : 820030907

HAUTE VALLEE DE L'ARDECHE

Nom français	Nom latin	Statut juridique et liste rouge
<u>Mammifères</u>		
Loutre d'Europe	<i>Lutra Lutra</i>	LRUICN
<u>Chauves-souris</u>		
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	LRUICN, LRRA
<u>Amphibiens</u>		
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	LRUICN, LRRA
<u>Reptiles</u>		
Lézard catalan	<i>Podarcis liolepis</i>	LRUICN, LRRA
<u>Oiseaux</u>		
Faucon Hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	LRUICN
Martin Pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	LRUICN
Bruant fou	<i>Emberiza cia linnaeus</i>	LRUICN
<u>Insectes</u>		
Calopteryx xanthostoma	<i>Calopteryx xanthostoma</i>	LRUICN
Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>	LRUICN
<u>Poissons</u>		
Chabot commun	<i>Cottus gobio linnaeus</i>	LRUICN
<u>Crustacés</u>		
Ecrevisse pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	EN

Légende :

LRUICN : Liste rouge de l'union internationale de conservation de la nature

LRRA : Liste rouge Rhône-Alpes

EN : Espèces en danger d'extinction

ENRA : Espèce en danger d'extinction en Rhône-Alpes

NT : Espèce quasi-menacée

NTRA : Espèce quasi-menacée en Rhône-Alpes

Nom français	Nom latin	Statut juridique et liste rouge
<u>Mammifères</u>		
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	LRUICN
<u>Chauves-souris</u>		
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	LRUICN, NTRA
<u>Amphibiens</u>		
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria Linnaeus</i>	LRUICN, NTRA
<u>Reptiles</u>		
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis Linnaeus</i>	LRUICN, NTRA
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	LRUICN, NTRA
Vipère peliade	<i>Vipera berus</i>	LRUICN, ENRA
<u>Oiseaux</u>		
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	LRUICN
Circaète Jean le blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	LRUICN
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	LRUICN
L'autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	LRUICN
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	LRUICN
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	LRUICN
Hibou Grand-Duc	<i>Bubo Bubo</i>	LRUICN
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	LRUICN
Alouette Lulu	<i>Lullula arborea</i>	LRUICN
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus Linnaeus</i>	LRUICN
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	LRUICN
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	LRUICN
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	NT
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	LRUICN
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	LRUICN
Monticole merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	LRUICN
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	LRUICN
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	LRUICN
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	NT
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	NT
Grand corbeau	<i>Corvux corax Linnaeus</i>	LRUICN
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla Linnaeus</i>	LRUICN
Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>	LRUICN
Bruant fou	<i>Emberiza cia Linnaeus</i>	LRUICN
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana Linnaeus</i>	LRUICN
<u>Insectes</u>		
Azuré de la pulmonaire	<i>Maculinea alcon</i>	LRUICN
L'apollon	<i>Parnassius apollo</i>	LRUICN
Leste dryade	<i>Lestes dryas Kirby</i>	LRUICN
Sympetrum noir	<i>Sympetrum danae</i>	LRUICN
Sympetrum jaune d'or	<i>Sympetrum flaveolum</i>	LRUICN
Cordulie arctique	<i>Somatochlora artica</i>	LRUICN

Lignon: Qualité de la biodiversité (Faune rivulaire) : note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 3/3

Fiche 33 : Composition spécifique de la ripisylve (Cf : *Etude ripisylve présentée fiche n°21*)

Voir Fiche n°21 concernant l'Etude « Etat de la ripisylve Lignon ».

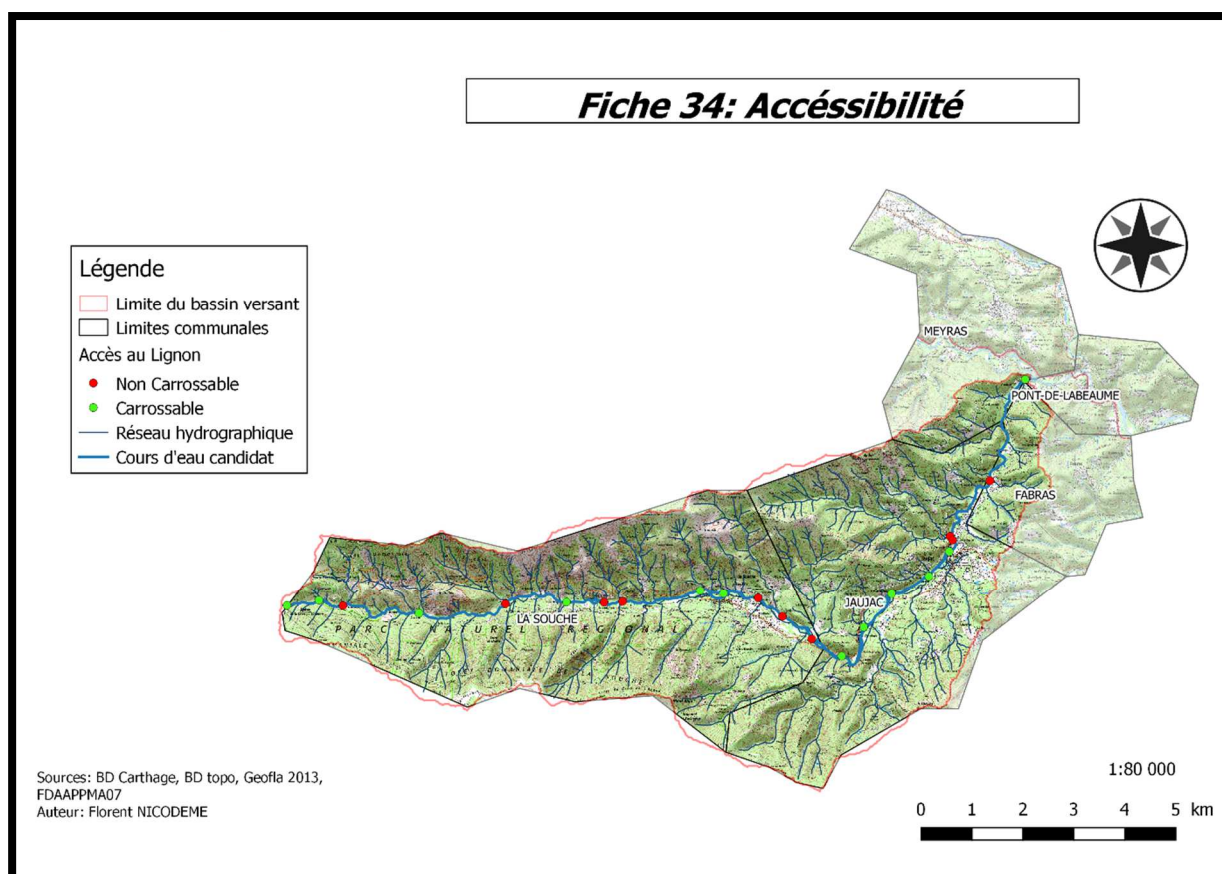
Classe	Angiospermes	
Espèce	- Asarina procumbens Mill., 1768	
	- Arabidopsis cebennensis (DC.) O'Kane & Al-Shehbaz	
	- Asarina procumbens Mill., 1768	
	- Carex depauperata Curtis ex With., 1787	
	- Centaurea pectinata L., 1763	
	- Cistus salviifolius L., 1753	
	- Dianthus graniticus Jord., 1849	
	- Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827	
	- Thymus nitens Lamotte, 1881	
	- Acer saccharinum L., 1753	
	- Acer monspessulanum L., 1753	
	- Aconitum lycoctonum L., 1753	
	- Aconitum napellus L., 1753	
	- Aconitum lycoctonum subsp. vulparia (Rchb.) Nyman, 1889	
	- Allium victorialis L., 1753	
	- Carduus nigrescens subsp. vivariensis (Jord.) Bonnier & Layens, 1894	
	- Cerastium ramosissimum Boiss., 1838	
	- Cerastium diffusum subsp. diffusum	
	- Chrysosplenium alternifolium L., 1753	
	- Circaea alpina L., 1753	
	- Comarum palustre L., 1753	
	- Dianthus deltoides L., 1753	
	- Dianthus hyssopifolius L., 1755	
	- 783 Dianthus gallicus Pers., 1805	
	- Drosera rotundifolia L., 1753	
	- Eriophorum vaginatum L., 1753	
	- Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809	
	- Goodyera repens (L.) R.Br., 1813	
	- Hypericum linariifolium Vahl, 1790	
	- Scorzoneroïdes pyrenaica (Gouan) Holub, 1977	
	- Neottia cordata (L.) Rich., 1817	
	- Pedicularis palustris L., 1753	
	- Pedicularis sylvatica L., 1753	
	- Petasites albus (L.) Gaertn., 1791	
	- Comarum palustre L., 1753	
	- Drymocalis rupestris (L.) Soják, 1989 118476 Rosa ferruginea Vill., 1779	
	- Saxifraga biflora All., 1773	
	- Saxifraga hypnoides L., 1753	
	- Saxifraga pedemontana All., 1785	
	- Saxifraga prostii Sternb., 1831	
	- Streptopus amplexifolius (L.) DC., 1805	
	- Noccaea caerulea subsp. caerulea	
	- Carduus nigrescens subsp. vivariensis (Jord.) Bonnier & Layens, 1894	
	- Dianthus gallicus Pers., 1805	
	- Gagea reverchonii Degen, 1903	
		Fougères
		- Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829
		- Lycopodium annotinum L., 1753
		- Lycopodium clavatum L., 1753
		- Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829
		- Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman, 1851
		Mousses
		- Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.

Lignon: Pourcentage de linéaire altéré (Cf Fiche n°21) : < 5% → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 4/4

Fréquentation humaine haute saison



Fiche 34 : Accessibilité



Tronçon labellisable	Points d'accès carrossables	Points d'accès non carrossables
Le Lignon	12	11
Moyenne par Km	0,6	0,55

Le linéaire du Lignon comprend moins d'un accès carrossable par tronçon de 10km.

Lignon: Nombre moyen au Km d'accès carrossable : < 1/10Km → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 1/1

Fiche 35 : Fréquentation motorisée

La fréquentation motorisée n'a pas été évaluée les routes départementales D5 et D19 suivent le cours d'eau en rive droite de Pont de Labeaume à Jaujac puis en rive gauche de Jaujac à la station de la croix de Bauzon cependant sur cette partie la route surplombe le cours d'eau à une distance importante, il n'existe pas de parcours motocross ou quad.

Lignon: Evaluation de la fréquence motorisée, en haute saison : note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 1,5/1,5

Fiche 36 : Fréquentation non motorisée

La fréquentation non motorisée n'a fait l'objet d'aucune étude, cependant on compte deux zones de baignade sur les communes de Jaujac et de La Souche. La station de ski de la croix de bauzon en tête de bassin versant accueil des skieurs en hiver et des cyclistes VTT l'été.

Lignon: Evaluation de la fréquence non motorisée, en haute saison : note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 0,5/0,5

Fiche 37 : Ambiance sonore dérangeante

L'ambiance sonore aux abords du cours d'eau n'a fait l'objet d'aucune étude sonométrique. Les prospections de terrain nous donnent cela dit un aperçu du niveau de dérangement dû aux perturbations sonores. Le Lignon est un cours d'eau qui accueille des baigneurs et des randonneurs en période estivale. On peut qualifier l'ambiance sonore de « peu dérangeante » en haute saison sur le linéaire du cours d'eau.

Lignon: Evaluation de l'ambiance sonore, en haute saison : note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 2/2

Fiche 38 : Ambiance visuelle dérangeante

L'ambiance visuelle n'a fait l'objet d'aucune étude, les observations de terrain permettent de dire que l'ambiance visuelle est peu dérangeante, le cours d'eau du Lignon traverse deux centre bourg (Jaujac et La souche) de ce fait sur ces zones urbanisées l'ambiance visuelle peut être altérée.

Lignon: Evaluation de l'ambiance visuelle, en haute saison : note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 2/2

Occupation des sols et activités du bassin versant



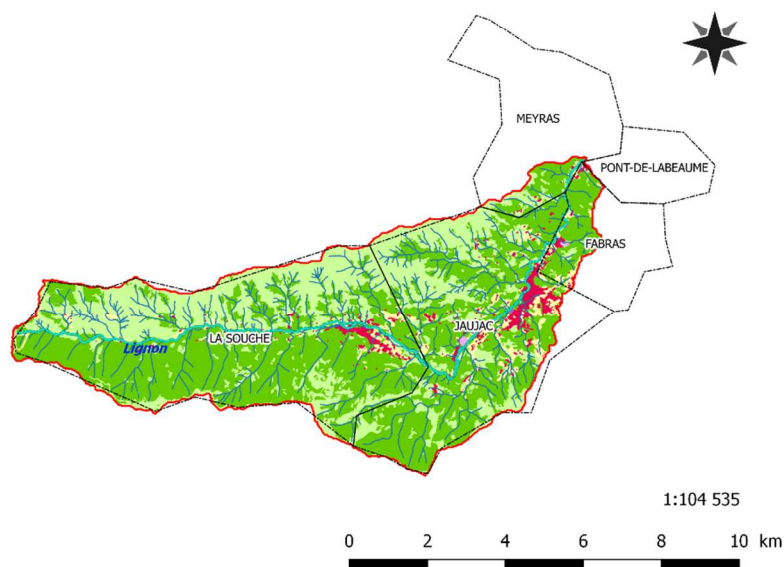
Fiche 39 : Occupation des sols du bassin versant

Auteur : Florent NICODEME

Sources : BD carthage, Geofla 2013, BD Topo IGN, couche OCS DDT, FDAAPPMA07

Fiche 39: Occupation des sols du bassin versant

Légende	
	Limite du bassin versant
	Communes du bassin versant
	Réseau hydrographique
Occupation des sols du bassin versant	
URBAIN	
	Urbain résidentiel
	Activités économiques
	Campings
NATUREL	
	Forêts
	Friches et garrigues
AGRICOLE	
	Cultures et prairies
	Vergers
	Vignes
DIVERS	
	Hydrographie
	Carrières
	Réseau routier



Type d'occupation	Superficie en km ²	% de la superficie sur l'ensemble du BV
Camping	0,057	0,096 %
Espace agricole	1,92	3,24 %
Espace urbain	1,93	3,25 %
Forêts	34,55	58,26 %
Garigues, maquis, friches	20,58	34,70 %
Surface en eau	0,26	0,44 %
Vergers	0,0094	0,016 %
Vignes	0,00077	0,0013 %
Total	59,30 Km²	100 % du BV

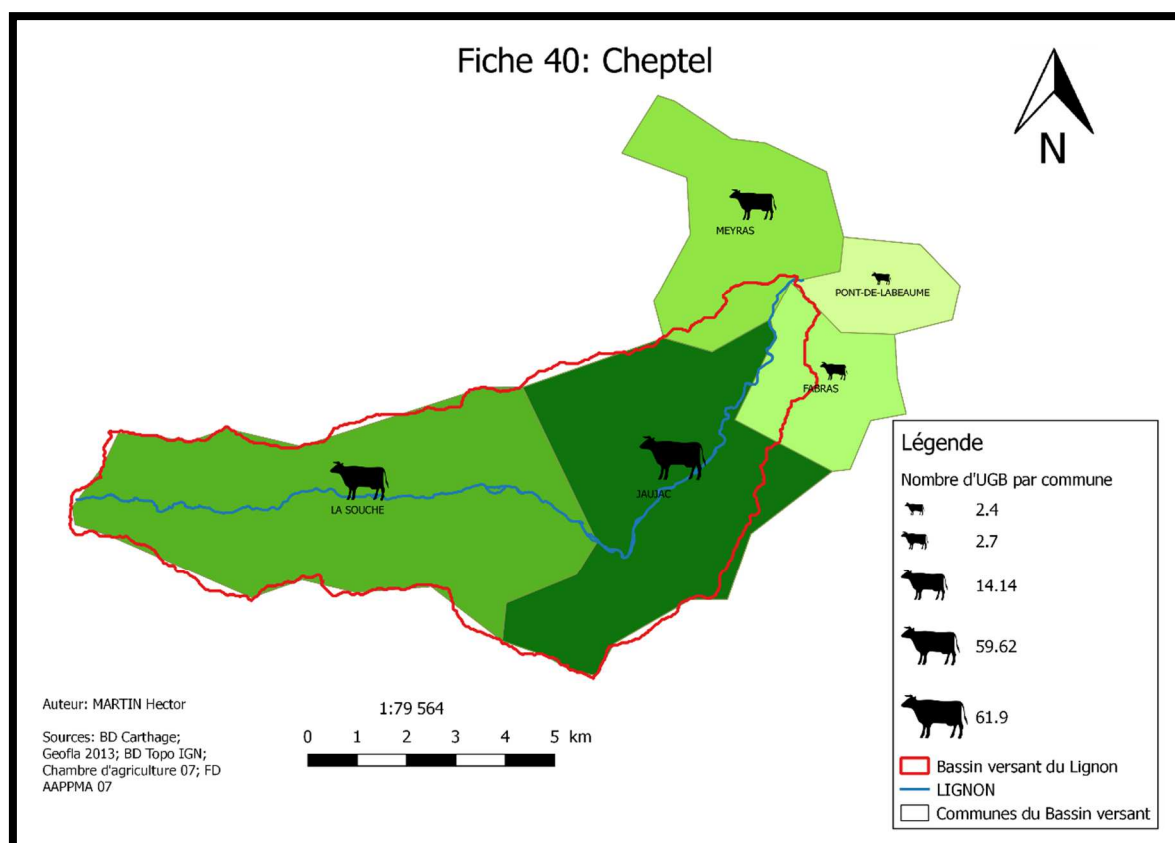
L'occupation du sol du bassin versant est en quasi-totalité représentée par des forêts et garigues. On observe une occupation urbaine de 3,24% du fond de vallée ainsi qu'une occupation agricole de 3,25% en y ajoutant les 0,096 % d'occupation par les campings on obtient une occupation anthropique qui ne dépasse pas le seuil des 10% d'occupation autorisée pour acquérir le label rivière sauvage.

Lignon: % du BV altéré par les activités pénalisantes : < 10 % → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 1/1

Fiche 40 : Cheptel

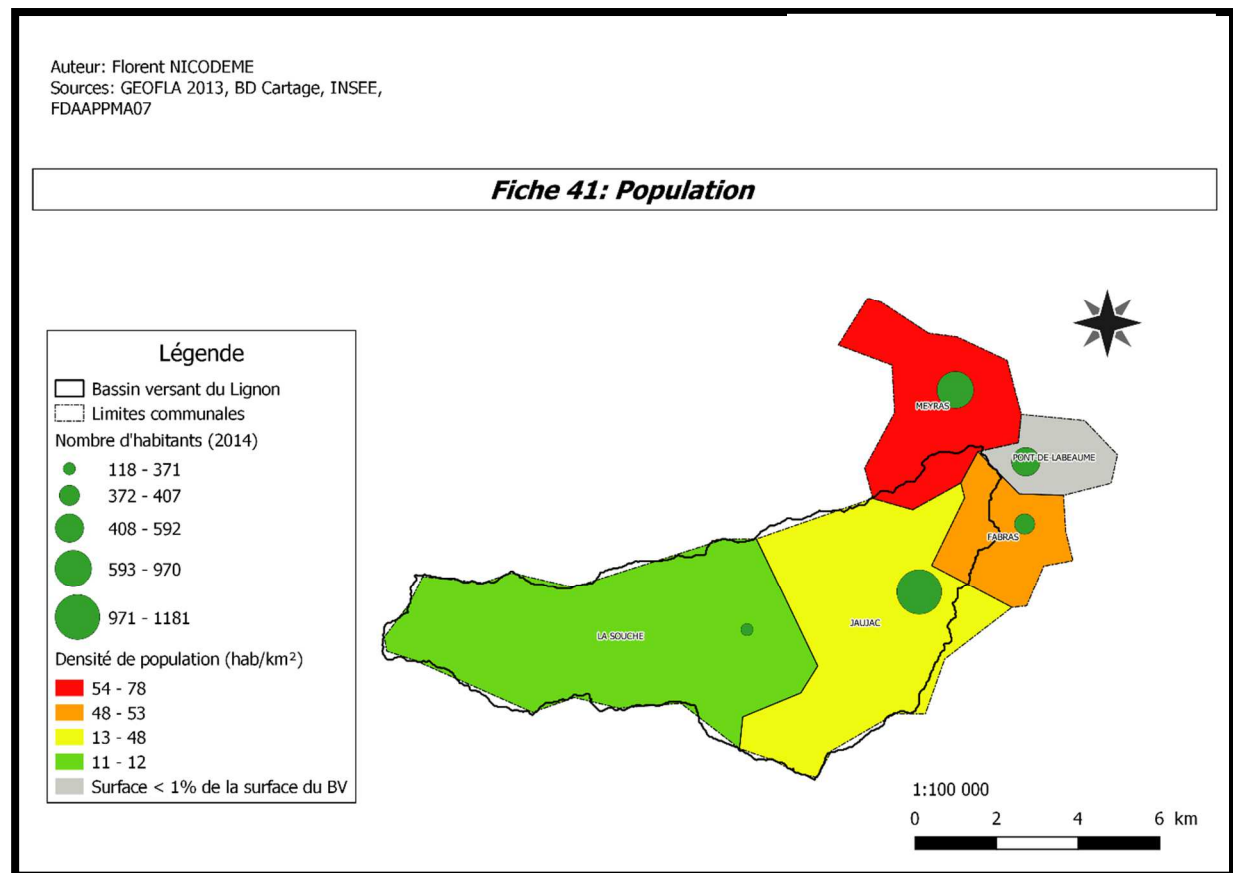
Communes	Total UGB 2010	Total UGB 2016
La souche	81	59.62
Jaujac	94	61.9
Fabras	78	2.7
Meyras	3	14.14
Pont de labeaume	14	2.4
Total	270	140.76
Nombre d'UGB/ km ²	4.5	2.3
Nombre d'UGB/ ha	0.045	0.023

Sur l'ensemble des communes de La souche, Jaujac, Meyras, Pont de labeaume ont comptent 140.76 UGB pour l'année 2016. La superficie du bassin versant est de 5950 ha, en définitive on obtient une moyenne de 0.023 UGB/ha.



Lignon : UGB par ha : 0.023 UGB/ha < 0,5/ha → note 2 : pas ou peu impacté → note : 1/1

Fiche 41 : Population



La population présente d'une commune sur le bassin versant est établie en pondérant la population totale de la commune par le pourcentage de surface de la commune présent dans le bassin versant. Cette méthode aboutie à une densité de population moyenne d'environ 47,75 hab. /km², ce qui dans le cas du bassin versant candidat est surévalué, car la population des communes limitrophes se trouve proche du chef-lieu souvent en dehors du bassin versant candidat.

**Lignon : Densité de population moyenne sur le bassin versant candidat : 10 – 30 hab/km² → note 1 : peu impacté →
valeur associée : 0/1**



Espèces et gestion des milieux remarquables



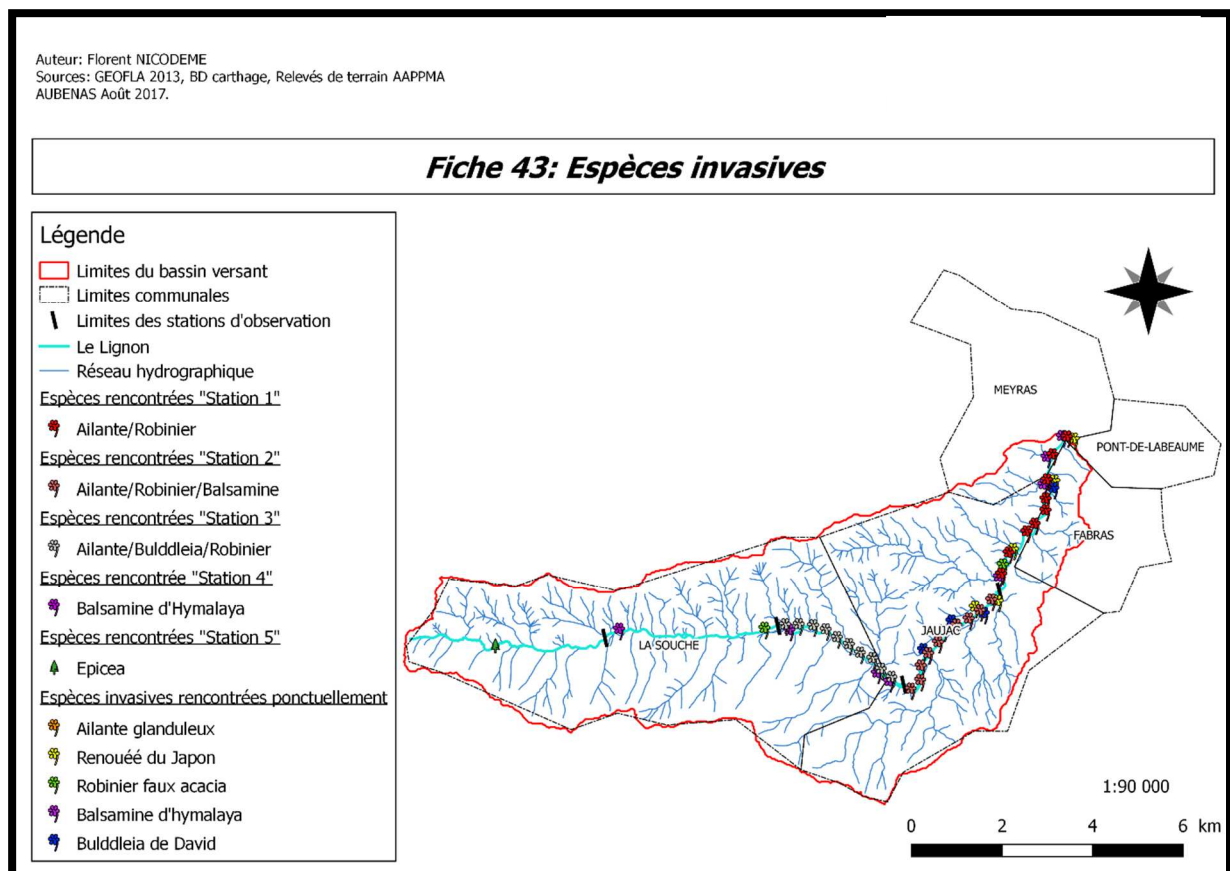
Fiche 42 : Espèces emblématiques/cibles

Sur le bassin versant du Lignon les espèces emblématiques présentes sont la truite fario, le barbeau méridionale, l'anguille, l'écrevisse à pieds blancs et la loutre.

Lignon: Nombre d'espèces remarquables présentes: > 3 → note 2: TBE → valeur associée : 1/1

Fiche 43 : Espèces invasives

L'étude « *Etat de la ripisylve Lignon* » menée par l'AAPPMA d'Aubenas en Août 2017 a permis également la production d'une carte de répartition des espèces invasives présentes sur le linéaire du Lignon (cf : Fiche 21).



Pour ce qui est de la présence d'espèces invasives animales, nous ne disposons pas assez de données permettant d'évaluer leur impact. Les observations de terrain ne semblent pas pour autant indiquer de disfonctionnement écologique sur le cours d'eau Lignon. Il serait intéressant de prévoir d'avantage de suivi piscicole et astacicole pour percevoir la potentielle présence d'espèces inappropriées.

Lignon: Pourcentage de linéaire envahit par les espèces invasives: > 5% → note 0: Impact notable → valeur associée : -0,5/1

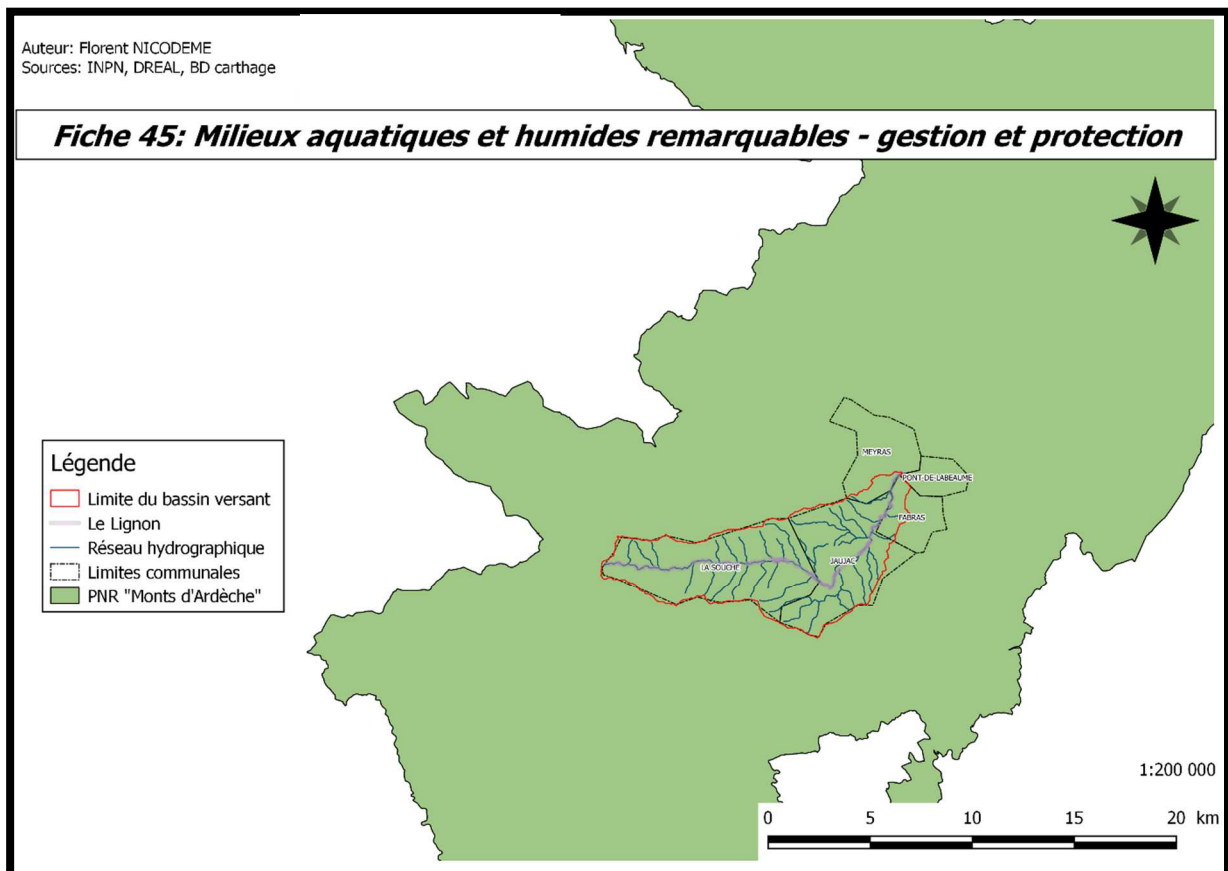
Fiche 44 : Gestion piscicole et halieutique

Aucune pratique d'alevinages n'est effectuée sur le cours d'eau du Lignon. L'Ardèche est un département qui gère son peuplement piscicole de façon patrimoniale.

Lignon: Caractérisation des pratiques d'alvinages : Gestion patrimoniale → note 2: Très peu d'impact → valeur associée : 1/1

Fiche 45 : Gestion et protection des milieux aquatiques et humides remarquables

Le parc naturel des Monts d'Ardèche recouvre la totalité du bassin versant candidat, cet organisme de gestion s'implique activement dans la protection des milieux et des espèces aquatiques remarquables.

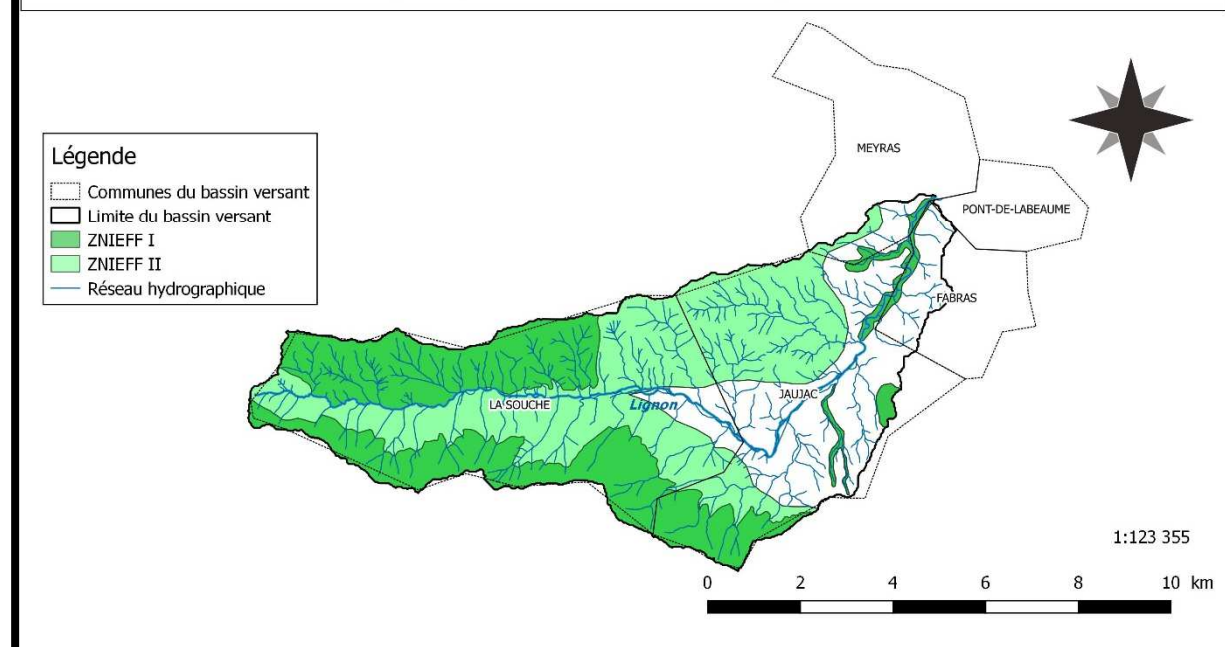


Lignon: % du BV recouvert par PNR : 100% > 20% → note 2: pas ou peu impacté → valeur associée : 1/1

Fiche 46 : Reconnaissance des milieux aquatiques et humides remarquables

Auteur: Camille MARTINEZ
Sources: GEOFLA 2013, INPN, BD Carthage, FAAPMA07

Fiche 46: Milieux aquatiques et humides remarquables - reconnaissance



La reconnaissance des milieux aquatiques est bien mise en place sur l'intégralité du bassin versant candidat. Notamment avec les deux ZNIEFF qui intègrent en partie le bassin versant du Lignon.

ZNIEFF de type I : « HAUTE VALLEE DE L'ARDECHE »

ZNIEFF de type II : « SERRES » SEPARANT LA HAUTE VALLEE DE L'ARDECHE ET CELLE DU LIGNON

Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ; ou ce sont des espaces d'un grand intérêt fonctionnel pour le fonctionnement écologique local.

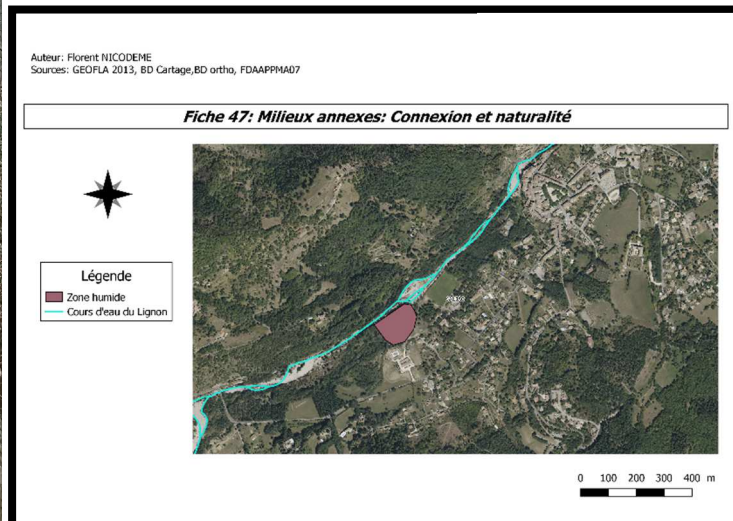
Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

Lignon: % du BV recouvert par ZNIEFF : > 30% → note 2 : pas ou peu impacté → valeur associée : 1/1

Fiche 47 : Milieux annexes-connexion/naturalité

Les campagnes de terrain ont permis de répertorier une zone humide présente sur la Jaujac en amont du stade de football. Cette connexion naturelle avec le cours d'eau permet une diversité d'habitat intéressante.

Les observations de terrain nous ont révélé la présence du Castor.



Lignon: Degré de déconnection/altération des milieux annexes : note 2: Très peu d'impact → valeur associée : 1/1

Tableau de synthèse

Critères	N° de Fiche	Note	Valeur associée	Valeur maximale
Morphologie du cours d'eau				
Longueur du cours d'eau ou du tronçon labellisable	Fiche n°1			
Largeur à plein bord / rang de Strahler au point aval	Fiche n°2			
Largeur approximative du fond de vallée	Fiche n°3			
Surface du bassin versant hydrographique concerné	Fiche n°4			
Acteurs et gestion globale du bassin versant				
Structure de gestion globale à l'échelle du bassin versant	Fiche n°5			
Procédure de type contrat de milieu ou SAGE	Fiche n°6			
Autres acteurs locaux impliqués dans la gestion de cours d'eau	Fiche n°7			
Projets menaçant le caractère sauvage du cours d'eau	Fiche n°8			
Hydromorphologie et habitats				
Formes fluviales (tracé du lit)	Fiche n°9	2	6	6
Transit sédimentaire grossier	Fiche n°10	2	6	6
Linéaire de berges stabilisées	Fiche n°11	2	5	5
Linaire endigué	Fiche n°12	2	2	2
Crues morphogènes - Débit	Fiche n°13	2	3	3
Crues morphogènes – Linéaire impacté	Fiche n°14	2	3	3
Dérivation – Débit dans le tronçon court-circuité	Fiche n°15	2	3	3
Dérivation – Linéaire impacté	Fiche n°16	2	3	3
Eclusées – Linéaire impacté	Fiche n°17	2	3	3
Impact cumulé des prélèvements en eau à l'étiage	Fiche n°18	1	1,5	3
Habitats aquatiques – diversité des faciès	Fiche n°19	2	4	4
Ouvrages en travers du lit	Fiche n°20	1	2,5	5
Présence d'entretiens excessifs	Fiche n°21	2	1	1
Continuité piscicole longitudinale	Fiche n°22	2	6	6
Occupation des sols et activités en fond de vallée				
Occupation des sols en fond de vallée	Fiche n°23	1	1,75	3,5
Activités pénalisantes - ICPE	Fiche n°24	2	1,5	1,5
Qualité de l'eau				
Macroinvertébrés benthiques	Fiche n°25	2	3	3
Paramètre azote	Fiche n°26	1	2,5	5
Paramètre phosphore	Fiche n°27	2	6	6
Bactériologie	Fiche n°28	2	2	2
Micropolluants	Fiche n°29	2	4	4
Biodiversité				
Peuplements piscicoles	Fiche n°30	1	2,5	5
Peuplements macrophytiques et diatomées	Fiche n°31	2	3	3
Faune rivulaire	Fiche n°32	2	3	3
Végétation rivulaire	Fiche n°33	2	4	4
Fréquentation humaine Haute saison				
Accessibilité	Fiche n°34	2	1	1
Fréquentation motorisée	Fiche n°35	2	1,5	1,5
Fréquentation non motorisée	Fiche n°36	2	0,5	0,5
Ambiance sonore dérangeante	Fiche n°37	2	2	2
Ambiance visuelle dérangeante	Fiche n°38	2	2	2
Occupation des sols et activités du bassin versant				
Occupation des sols du bassin versant	Fiche n°39	2	1	1
Cheptel	Fiche n°40	2	1	1
Population	Fiche n°41	1	0	1
Espèces et gestion des milieux remarquables				
Espèces emblématiques	Fiche n°42	2	1	1
Espèces invasives	Fiche n°43	0	-0,5	1
Gestion piscicole et halieutique	Fiche n°44	2	1	1
Gestion et protection des milieux aquatiques et humides remarquables	Fiche n°45	2	1	1
Reconnaissance des milieux aquatiques et humides remarquables	Fiche n°46	2	1	1
Milieux annexes – Connexion/naturalité	Fiche n°47	2	1	1
Total			95,75	107

Volet 1 : Labellisation

1. Audit « Rivière sauvages » et adhésion au réseau.

Maitrise d'ouvrage : Co-maîtrise d'ouvrage envisagée : FDAAPPMA07, AAPPMA, PNR et SMAC.

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 1^{er} Semestre 2018

Descriptif de l'action :

L'action consiste à présenter la candidature de l'intégralité de la rivière Lignon pour l'obtention du label. Cet audit s'accompagne d'une adhésion de la structure porteuse à ERN/Rivières sauvages

Montant prévisionnel : 2000 € TTC (adhésion) + 7000 € TTC (audit)

Partenariat financiers potentiels : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (50% audit et adhésion)
FDPPMA 07, AAPPMA.

Volet 2 : Amélioration des connaissances

2. Qualité de l'eau et du milieu.

Les différents indicateurs caractérisant la qualité d'un milieu aquatique peuvent être des marqueurs physico-chimiques (O², pH...) mais également biologiques (IBD ; macro-invertébrés ; qualité piscicole...) Descriptif de l'action : Les données disponibles concernant ces indicateurs ne sont pas assez complètes. Une seule station de mesures des paramètres (physico-chimie, IBD, macro-invertébrés) est suivie de manière régulière. Elle est située sur la commune de La Souche au lieu-dit « La Clémenterie ». L'unique station d'inventaire piscicole est également à cet endroit. Afin de compléter et améliorer nos connaissances il sera nécessaire d'effectuer de nouvelles investigations en créant de nouvelles stations d'inventaires et de mesures.

Physico-chimie :

Maitrise d'ouvrage : à définir

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Montant prévisionnel : 3 150 € HT (relevés de données qualité)

Paramètres physico-chimique évaluation qualité DCE : 120 €HT par station (prélèvement) + 210 € HT par station (frais annexes) soit 660 € HT au total.

Mesures Micropolluants (Pesticides + métaux) : 575 €HT par station (Prélèvement) + 210 € HT par station (frais annexes) soit 1 570 € HT au total.

Mesure de l'IBD : 250 € HT par station (prélèvement) + 210 € HT par station (frais annexes) soit 920 € HT au total.

Descriptif de l'action :

La création de d'une nouvelle station de mesure pour les paramètres physico-chimique et les micropolluants est nécessaire. L'objectif est de recueillir des données en aval de la source pour évaluer les potentiels impacts des eaux de ruissellement de la station de sport d'hiver de la croix de Bauzon. Il est nécessaire de rétablir un suivi régulier de la station de mesure située sur la commune de Jaujac et de compléter la prise de données de plusieurs paramètres (azote/phosphore, micropolluants...).

Partenariat financiers potentiels : Agence de l'eau RMC, Région Auvergne RA.

Mesures OPIE-Benthos :

Maitrise d'ouvrage : à définir

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Les inventaires scientifiques menés par le groupe Opie-benthos, selon un protocole accessible au plus grand nombre, sont des outils permettant de mieux connaître les insectes aquatiques, mais aussi les milieux qui les abritent et par conséquent développer leur protection. C'est tout naturellement qu'Opie-benthos est partenaire du programme "Rivières Sauvages", dont le but est de valoriser les quelques cours d'eau de notre pays qui présentent encore des secteurs de leur cours peu altérés par les activités humaines.

Montant prévisionnel : 3000 € HT étude.

Partenariat financiers potentiels : Agence de l'eau RMC, FNPF, Région Auvergne RA.

Biologie :

Maitrise d'ouvrage : FDAAPPMA 07

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action : Les relevés et inventaire biodiversité sur le bassin versant ne sont pas assez suivis pour connaître avec précision l'évolution des populations d'espèces cibles (Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional...). Il est indispensable de mettre en place des campagnes d'inventaire sur différents points du linéaire. Réalisation de pêches électriques et de prospections.

Montant prévisionnel : 20 000 € TTC (étude piscicole/astacicole).

Partenariat financiers potentiels : Agence de l'eau RMC, FNPF, Région Auvergne RA.

3. Impacts des prélèvements en eau.

Maitrise d'ouvrage : à définir

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Les données recueillies concernant les prélèvements en eaux sur le bassin versant ne permettent pas d'évaluer l'impact qu'ils ont sur la ressource en eau. On remarque des niveaux d'étiages assez sévères sur la rivière Lignon sans pour autant observer une dégradation de la faune aquatique. De ce fait il est nécessaire de mener une étude sur le réel impact des prélèvements en eaux présents sur le bassin versant. Lancement d'une étude sur les impacts des prélèvements sur la ressource en eau (4 mois de stage FDAAPPMA07).

Montant prévisionnel :

7 500 € TTC (étude 4 mois de stage impact cumulé des prélèvements) + 2 000 € TTC (frais annexes).

Partenariat financiers potentiels :

4. Etude des affluents principaux en vue d'une potentielle labellisation du bassin versant complet.

Maitrise d'ouvrage : à définir

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Les affluents principaux de la rivière Lignon pourraient être potentiellement labellisable, ne présentant à priori pas ou peu d'altération pour les critères notant.

Une étude diagnostic pour les affluents devra être effectuée pour évaluer la possibilité de leur labellisation « Rivières Sauvages ».

Montant prévisionnel :

7 500 € TTC (étude 4 mois de stage impact cumulé des prélèvements) + 2 000 € TTC (frais annexes).

Partenariat financiers potentiels :

Volet 3 : Etudes et travaux

5. Etudier les alternatives aux prélèvements d'eau (Chambon et Mas Crespin) et la baignade de La Souche (Etude).

Maitrise d'ouvrage : FDAAPPMA 07

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Effectuer une étude de l'incidence des aménagements sur le fonctionnement biologique du cours d'eau et proposer des alternatives permettant la conciliation des usages.

Montant prévisionnel : 20 000 € TTC (Effacement et traitement des matériaux de 2 seuils).

Partenariat financiers potentiels : Agence de l'eau RMC, FNPF, Région Auvergne RA.

6. Lutte contre les espèces invasives.

Maitrise d'ouvrage : à définir

Inscription autre procédure : OUI (contrat de rivière)

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Certaines espèces végétales invasives (Ailante, Robinier, Renouée du Japon et Ambroisie) sont présentes sur la partie du linéaire traversant les villages de Jaujac et de La Souche. Les observations de terrain révèlent à priori une absence d'espèces invasives sur le linéaire amont. Une étude menée par l'AAPPMA d'Aubenas a permis de constater un bon état général de la ripisylve sur le linéaire du Lignon. Cependant il serait nécessaire de mettre en place des actions de gestion de la ripisylve notamment pour limiter la prolifération d'espèces invasives déjà présentes.

Montant prévisionnel : 750 € TTC (étude 2 mois de stage inventaire espèces invasives) + 1 000 € TTC (frais annexes).

Partenariat financiers potentiels : Agence de l'eau RMC, Région Auvergne RA.

Volet 4 : Sensibilisation et communication

7. Education à l'environnement.

Maitrise d'ouvrage : à définir

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Afin de sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux et problématiques liés au cours d'eau, la FDAAPPMA 07 a penser à la réalisation d'un film sur la rivière Lignon et son bassin versant. L'organisation d'une fête de la rivière Sauvage et la promotion d'un label producteur « rivière sauvage » afin de valoriser le territoire.

Mise en œuvre de différentes animations tout publique.

Montant prévisionnel : 1 700 € TTC (Elaboration d'un film de promotion du site rivière sauvage Sandron)

Organisation évènements : €

8. Programme rivière d'images et fleuve de mots.

Maitrise d'ouvrage : à définir

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Des outils visant à éduquer les plus jeunes peuvent être utilisés comme le programme « Rivière d'images et fleuve de mots ». Le fond « Rivières sauvages » met à disposition des écoles partenaires du matériel de dessin et de peinture (Toiles, pinceaux, peintures...) afin de permettre aux enfants de réaliser des toiles représentatives de leur rivière. Il serait intéressant d'organiser une exposition de toiles RIFM en partenariat avec une école du bassin versant.

Montant prévisionnel :

RIFM temps animations : 300€/jours d'animation.

Partenariat financiers potentiels :

9. Communication « Utilisation du Label rivières sauvages ».

Maitrise d'ouvrage : FDAAPPMA 07

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

L'obtention du label permet, entre autres, aux acteurs détenteurs des droits d'usage du label de communiquer auprès des publics sur le caractère sauvage du cours d'eau et donc de sa richesse exceptionnelle mais aussi de sa fragilité. Cela peut pour certains acteurs constituer un intérêt pour valoriser la qualité du territoire et par conséquent risquer d'attirer une nouvelle fréquentation. Pour ne pas aggraver la fréquentation déjà forte sur certains secteurs et compromettre le caractère sauvage des sites labellisés, il est nécessaire de cadrer une stratégie de communication adaptée.

La FDAAPPMA07 en concertation avec le fonds Rivières sauvages et les acteurs détenteurs du droit d'usage sera chargé d'élaborer cette stratégie.

Possibilité aux producteurs et artisans locaux d'utiliser le label pour valoriser leurs produits et faire connaître les ressources de la vallée.

Montant prévisionnel :

Temps d'animation : 300 € TTC/jours

Partenariat financiers potentiels :

Volet 5 : Les partenariats

10. Travail en commun concernant la « marque Parc » avec le PNR.

Maitrise d'ouvrage : FDAAPPMA 07

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Les parcs naturels régionaux lance une marque « PNR ». C'est un dispositif consistant à valoriser des stratégies de développement durable fondées sur les ressources agricoles et agroalimentaires des territoires. L'objectif est de travailler en collaboration avec le PNR des monts d'Ardèche afin d'inscrire les producteurs et artisans du bassin versant du Lignon dans la démarche.

Montant prévisionnel :

Temps de concertation : 300 € TTC/jours

Partenariat financiers potentiels : PNR des monts d'Ardèche.

11. Travail en partenariat avec la station de sport d'hiver de la croix de Bauzon.

Maitrise d'ouvrage : FDAAPPMA 07

Inscription autre procédure : NON

Planning prévisionnel : 2018/2021

Descriptif de l'action :

Les sources de la rivière Lignon sont situées à l'intérieur du domaine skiable de la station de sport d'hiver de la croix de Bauzon. Par conséquent il existe un potentiel impact sur la qualité de l'eau de la rivière, induit par le ruissellement des eaux lors de la fonte des neiges. Un partenariat avec les exploitants du domaine skiable de la croix de Bauzon devra être mis en place pour conserver un bon état de la qualité de l'eau. L'objectif étant de limiter au maximum les potentiels impacts liés à la pratique des sports d'hiver proche des sources du Lignon.

Montant prévisionnel :

Temps de concertation : 300 € TTC/jours

Temps d'animation : 300 € TTC/jours

Partenariat financiers potentiels : La Station de sport d'hiver de la croix de Bauzon.